DOCUMENT RESUME

ED 259 761 IR 051 275

TITLE	Education for Librarianship on the Grassroots Level. Part 2. Papers.
INSTITUTION	International Federation of Library Associations, The Hague (Netherlands).
PUB DATE	Aug 84
NOTE	82p.; Papers presented at the International Federation of Library Associations (IFLA) Pre-Session Seminar (Nairobi, Kenya, August 13-18, 1984). For part 1, see IR 051 153. Document contains light, broken type.
PUB TYPE	Viewpoints (120) -- Reports - Descriptive (141) -- Speeches/Conference Papers (150)
LANGUAGE	French
EDRS PRICE	MF01/PC04 Plus Postage.
DESCRIPTORS	Competence; *Developing Nations; Faculty; Higher Education; Information Services; International Organizations; Library Associations; *Library Education; *Library Personnel; Library Services; Library Technical Processes; Professional Continuing Education; *Professional Training; Seminars
IDENTIFIERS	*Africa

ABSTRACT

Papers on education for librarianship which were presented at a seminar preceding the general conference of IFLA included the following: (1) "Necessite des Services--Quel Niveau de Competences et de Qualifications et Quelles Structures Administratives Sont Necessaires pour Faire Fonctionner les Services?" (Library Service Requirements--What Level of Competencies and Qualifications Are Necessary for the Functioning of Library Services?) (Fatogoma Diakite, Mali); (2) "Quelle Formation et Quels Bibliothecaires pour l'Afrique?" (What Training and What Librarians for Africa?) (Th. Ndiaye, Senegal); (3) "La Lecture Fonctionnelle et la Possibilite d'Information Fonctionnelle" (Functional Reading and the Possibility of Functional Information) (Cyriaque Ntirushwa, Rwanda); (4) "Cours Pratique et Cours de Recyclage" (Practical Courses and Continuing Education) (Bruno Wambi, Republic of Congo); (5) "Les Enseignants: Qualites Requises pour Repondre aux Besoins en Enseignement et en Personnel" (Professional Competencies and Personal Qualities Needed by Teachers) (Antoinette F. Correa, Senegal); (6) "Personnel Necessaire pour Assurer les Services et Identifier les Besoins" (Personnel Necessary to Provide Services and Identify Needs) (M. Aithnard, Togo); and (7) "Expose des Problemes Sociaux, Culturels, Politiques et de Developpement en General Propres aux Pays Africains" (Report on Social, Cultural, Political, and General Development Problems in African Countries) (Raphael Ndiaye, Senegal). (BBM)

****
* Reproductions supplied by EDRS are the best that can be made *
* from the original document. *
****

ED259761

U.S. DEPARTMENT OF EDUCATION
NATIONAL INSTITUTE OF EDUCATION
EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION
CENTER (ERIC)
X This document has been reproduced as received from the person or organization originating it.
[ ] Minor changes have been made to improve reproduction quality.
• Points of view or opinions stated in this document do not necessarily represent official NIE position or policy.

I.F.L.A. 1 9 8 4

PRE-SESSION SEMINAR NAIROBI 13 - 18 AUGUST 1984
EDUCATION FOR LIBRARIANSHIP ON THE GRASSROOTS LEVEL

SEMINAIRE PRESESSION, NAIROBI, 13-18 AOUT 1984
DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUES SUR LE TERRAIN ; ENSEIGNEMENT BIBLIOTHECONOMIQUE SUR LE TERRAIN

Communication de M. Fatogoma DIAKITE, Responsable de l'Opération Lecture Publique (Mali) - Nairobi, 15-8-1984

"NECESSITE DES SERVICES - QUEL NIVEAU DE COMPETENCES ET DE QUALIFICATIONS ET QUELLES STRUCTURES ADMINISTRATIVES SONT NECESSAIRES POUR FAIRE FONCTIONNER LES SERVICES"

-++

, le 20. .1984

IR051275

"PERMISSION TO REPRODUCE THIS MATERIAL HAS BEEN GRANTED BY
IFLA
TO THE EDUCATIONAL RESOURCES INFORMATION CENTER (ERIC)."

Communication de M. Fatogoma DIAKITE, responsable de l'Opération Lecture Publique (Mali) - Nairobi, le 15 août 194 - Séminaire presession I.F.L.A.

NECESSITE DES SERVICES - QUEL NIVEAU DE COMPETENCES ET DE QUALIFICATIONS ET QUELLES STRUCTURES ADMINISTRATIVES SONT NECESSAIRES POUR FAIRE FONCTIONNER LES SERVICES.

INTRODUCTION

Mesdames, Messieurs, je vais aborder par cette communication l'importante question qui est de déterminer la structure administrative à mettre en place, et e spécifier le niveau de compétence et de qualification du personnel pour la bonne marche des services de bibliothèques.

A la lecture des thèmes retenus pour ce séminaire présession, il m'a été donné de relever, par-delà l'unité globale de l'objet de notre rencontre, les liens particulièrement étroits entre le thème que je suis invité à traiter et certains autres. e soulignerais particulièrement les thèmes qui se rapportent à la formation du personel en général. La parenté thématique ainsi signalée incitera certainement à des recoupements avec certains de mes collègues.

La mise en place de structures nationales en matière de bibliothèques, otées de personnels qualifiés indispensables, afin d'assurer la pleine utilisation des oyens d'information existants, revêt une importance primordiale. Elle permet de mettre la dispositions des populations un outil de développement irremplaçable, même en zone on scolarisée puisqu'on peut trouver des formules, comme le magnétophone et l'animation ans les langues nationales, pour faire passer le message (littéraire, technique, scientifique).

Dans les pays en voie de développement, une structure administrative ohérente et fonctionnelle fait généralement défaut. De plus ces pays sont confrontés u problème de cadres qualifiés ; or nous savons que sans un personnel technique compéent, tous les projets et moyens, ainsi que toutes les décisions, seront sans effet. ependant il faut noter que chaque pays a le choix de la structure administrative de es services en fonction de ses réalités. Il peut aussi déterminer le niveau de qualification du personnel selon ses besoins et ses moyens.

A mon avis il serait intéressant de citer dans cet exposé des exemples oncrets, notamment celui du Mali : en effet, ce pays poursuit depuis plusieurs années ne expérience digne d'intérêt de démocratisation de la lecture, et je me propose de orter à votre connaissance les résultats positifs enregistrés dans ce domaine. A la umière de l'ensemble de ces données, je tâcherai de dégager une politique générale our la mise en place d'une structure administrative de bibliothèques, dotée d'un personnel possédant le niveau requis.

Je ne suis pas à vrai dire un spécialiste de l'information, car je n'ai as spécialement suivi de cours théoriques en bibliothéconomie ou d'une manière générale n science de l'information. Cependant j'ai acquis une certaine expérience sur le terain avec la responsabilité du projet franco-malien de lecture publique au Mali.

Au cours de cette communication, je tenterai de présenter dans une remière partie des données générales sur la structure administrative d'un service de ibliothèque et le niveau souhaitable de qualification de son personnel. Dans une deuième partie, j'exposerai le cas du Mali. Enfin je terminerai par des suggestions ou des ecommandations.

. STRUCTURE ADMINISTRATIVE ET NIVEAU DE COMPETENCE ET DE QUALIFICATION DU PERSONNEL D'UN SERVICE DE BIBLIOTHEQUE

Avant d'entamer ce chapitre, une mise au point s'impose. Je reconnais 'insuffisance de cette partie dûe au manque de documents sur place à Bamako. Pour mieux erner le problème, il aurait fallu donner des exemples de structure administrative et es niveaux de compétence et de qualifacation du personnel, non seulement en Afrique ancophone et anglophone, mais aussi ailleurs dans le monde, en précisant les barèmes qualification pour les conservateurs, les techniciens et les agents d'exécution.

1) La structure administrative. Elle dépend naturellement de la situation spécifique chaque pays. Les pays développés bénéficiant d'une longue tradition en matière de ibliothèque, ont un système beaucoup plus solide. Dans les pays en voie de développement, notamment les pays africains, la situation n'est pas encourageante.

La structure institutionnelle d'un système national d'information rganisé comprend (1) :

des organes de direction qui formulent les politiques et les programmes
des organes de coordination qui en supervisent la mise en oeuvre
des organes d'exécution qui assurent le fonctionnement du système

Il est rare de trouver dans un pays une direction centrale des bibliothèques qui administre toutes les bibliothèques. En France, l'ancienne Direction des ibliothèques ne couvre pas l'ensemble du domaine, son action s'exerce directement sur Bibliothèque Nationale et les Bibliothèques Centrales de Prêt (2). Avec les bibliothèques universitaires, les bibliothèques municipales et les bibliothèques des grands ablissements scientifiques, ses rapports étaient plus complexes.

La structure choisie doit être souple en vue de s'adapter facilement ux conditions du pays concerné. Donc, au départ, ne pas fixer un dispositif juridique op rigide, mais procéder par étape. La structure peut être plus ou moins déceltra-

En ce qui concerne les pays sous-développés, les services de bibliothèques y sont généralement mal organisés et mal tenus à la suite de la pénurie de personnel qualifié et du manque de moyens financiers.

2) Compétence et qualification du personnel. Déterminer avec précision les besoins des services en personnel qualifié est la tâche qui devrait commander toutes les autres.

Pour la qualifacation des agents, le problème est de savoir quelles sont les qualités et aptitudes qu'il convient d'attendre des agents appelés à occuper les différents postes de travail qui constituent un service. Qualifications et aptitudes, il faut entendre ces termes de manière large : il s'agit autant de l'âge, des qualités humaines et morales que des connaissances pratiques et intellectuelles.

Il n'est pas rare de trouver des bibliothèques confiées à des agents inaptes (handicapés visuels, moteurs, ou même mentaux) à d'autres fonctions (ex. enseignement). Ces personnes sont ainsi reléguées sur une "voie de garage".

La qualification du personnel se situe à différents niveaux :

La direction : pour que la gestion soit efficace, le directeur, qui est l'agent de conception, doit avoir une compétence très étendue, l'esprit de décision et de la détermination. Il doit posséder une grande expérience en bibliothéconomie. Il doit être capable d'inspirer confiance et respect de la part de son personnel.

Le personnel d'exécution : il peut se situer à deux niveaux :

. les tâches techniques et de supervision, tels le catalogage, l'indexation, la recherche bibliographique .. Elles demandent un certain niveau de qualification professionnelle. Elles exigent aussi une expérience de quelques années dans le métier.

. les tâches de caractère routinier ou matériel, assez élémentaires. Elles ne demandent pas une formation approfondie.

Après ces données générales sur le problème, examinons le cas de la République du Mali.

. LA STRUCTURE ADMINISTRATIVE ET LE PROBLEME DU PERSONNEL EN REPUBLIQUE DU MALI

1) Bref aperçu géographique et de l'organisation administrative du Mali. La République du Mali a une superficie de 1.204.000 km2 et est peuplé d'un peu plus de six millions d'habitants. Le territoire national s'étend sur 1.500 km du Nord au Sud et 800 km d'Est en Ouest.

La végétation comprend du Nord au Sud : une zone saharienne, une zone sahélienne, une zone soudanienne et une zone préguinéenne. La sécheresse affecte l'ensemble du pays depuis plus d'une décennie. Le Mali est arrosé par deux fleuves : le Sénégal et le Niger. C'est un état continental, sans débouché sur la mer. Il fait frontière avec sept états africains : à l'Ouest, le Sénégal, au Nord-Ouest la Mauritanie, l'Est le Niger et la Haute-Volta, au Sud la Côte d'Ivoire et au Sud-Ouest la Guinée-Conakry.

.../4

Administrativement, le territoire est découpé de la manière suivante : s régions, les cercles, les arrondissements, les communes, les villages, les fractions nade et le district de Bamako.

Les régions (au nombre de 7) sont divisées en cercles (46), en arrondissements et en communes, les arrondissements (280) se composent de villages en milieu dentaire et en fractions en milieu nomade (plus de 10.000). Le district de Bamako est visé en 6 communes.

2) Statistiques de scolarisation (1) 1982-1983

Enseignement fondamental	347.950 élèves	
Enseignement secondaire	14.280	(2)
Enseignement supérieur	5.281	(2)
Enseignement normal	3.729	
Néo-alphabètes	30.350	
Jardin d'enfants	12.000	

3) Situation ancienne des bibliothèques. Au XIVè siècle, certains érudits des villes storiques de Tombouctou et de Djenné disposaient de livres en langue arabe, le plus uvent composés de manuscrits. Ces ouvrages étaient accessibles aux parents et aux vants.

Pendant la période de la colonisation française, nous trouvons des bliothèques d'administrateurs coloniaux.

Depuis l'indépendance de la République du Mali, en 1960, des bibliothèques existent un peu partout à travers le pays : elles sont dûes à l'action des missionnaires et de certains administrateurs locaux, Commandants de Cercles ou Maires. A mako, la capitale, existent la Bibliothèque Nationale, les bibliothèques d'enseignement supérieur et secondaire et les bibliothèques de lecture publique, notamment le ntre joliba, les centres culturels français, américain et soviétique.

Structure administrative

La Bibliothèque Nationale et les bibliothèques d'enseignement supérieur secondaire (réduites à leur plus simple expression) relevaient jusqu'en 1975 du nistère de l'Education Nationale tandis que les bibliothèques étrangères de lecture bliques dépendaient de leurs ambassades respectives. Aucune structure administrative hérente n'existait : on notait un manque de coordination inter-services, chaque service faisant donc que des expériences isolées et sans profit pour les autres bibliothèques.

Le personnel

Il n'avait pas la qualification requise, très souvent affecté dans les bliothèques sans avoir reçu d'initiation en la matière. Ce sont des agents "faisant nction". Cette pénurie de cadres techniques compétents explique le manque de méthodes travail et l'absence de procédés de classification cohérents.

.../5

) Source Ministère de l'Education Nationale
) Statistiques 1979-1980

Il faut noter aussi que l'inexistence d'un statut de la profession traîne une carence au niveau du recrutement comme au niveau de la motivation des bibliothécaires pour lesquels aucun avenir dans la carrière n'est envisageable.

Devant la situation dramatique dans laquelle se trouvent les bibliothèques, l'Etat Malien, avec la création en 1975 du Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture, s'est fixé comme objectif la mise en place d'une structure nationale de bibliothèques, sans oublier la formation du personnel pour sa bonne gestion.

C'est ainsi qu'à partir de 1978, la Bibliothèque Nationale qui relevait de la Division du Patrimoine Culturel est erigée en service rattachée à la Direction Nationale des Arts et de la Culture et dotée d'un crédit de fonctionnement. La décentralisation de la lecture dans le reste du pays (Opération Lecture Publique) sera confiée à la Section Bibliothèques Archives et Centres de Documentation. Cette section relève de la Division du Patrimoine Culturel au sein de la Direction Nationale des Arts et de la Culture.

4) <u>Opération Lecture Publique</u>

<u>Historique</u>

A la suite d'un souhait exprimé par les autorités maliennes, l'Ambassade de France à Bamako donnait son agrément en septembre 1974 à l'implantation d'un réseau de lecture publique au Mali. Le projet fut rattaché en 1975 au Ministère de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture.

En 1977-1978 l'équipe responsable de l'Opération Lecture Publique a inspecté systématiquement les 46 cercles du Mali pour présenter le projet à la population. Il s'agissait de mettre en place une bibliothèque dans chaque cercle du Mali (46) sur une période de cinq ans (1977-1982) : les bibliothèques des chefs-lieux de région recevront 1.400 livres, les bibliothèques des cercles possédant une structure d'enseignement secondaire : 1.200 livres, et celles des cercles ordinaires : 1.000 livres. Ces dotations seront progressives.

Les charges du projet sont définies de la manière suivante :

Les collectivités locales doivent s'occuper de la construction et de l'équipement (étagères, tables, chaises) d'un bâtiment adapté pouvant abriter la bibliothèque. Elles doivent désigner aussi un agent qui, après un stage en bibliothéconomie, sera responsable de l'unité. Une commission ad hoc a été constituée dans tous les Cercles chargée de ces différentes tâches.

La partie française s'engageait à assurer l'approvisionnement des bibliothèques en livres, l'équipement des ouvrages, et elle fournissait le véhicule nécessaire au déplacement de l'équipe responsable.

La mise en place des 46 bibliothèques du réseau s'est achevée en janvier 1983 par l'ouverture de la dernière bibliothèque, celle de Diéma (Région de Kayes). Leur gestion est satisfaisante dans l'ensemble.

.../6

La structure administrative du réseau

Au Mali, il n'existe pas pour l'instant de statut définitif pour les bibliothèques du projet. En attendant, le Département chargé des Arts et de la Culture a envoyé à tous les Gouverneurs de Régions et Commandants de Cercles une lettre-circulaire définissant la structure et le fonctionnement des bibliothèques du réseau.

Etant une structure nouvelle, la bibliothèque a besoin de certaines garanties locales. C'est pourquoi elle est placée directement sous la tutelle de l'Administration.

- Au niveau national, l'Opération Lecture Publique relève de la Section Bibliothèques, Archives et Centres de Documentation au sein de la Division du Patrimoine Culturel et de la Direction Nationale des Arts et de la Culture.

- La Centrale de Lecture Publique est l'organe technico-administratif. Elle est basée à Bamako. Elle est chargée de centraliser et de coordonner l'ensemble des mouvements du réseau. Elle assure la commande des livres et du matériel d'équipement. Par des visites périodiques, techniques et de contrôle, elle veille, en liaison avec les autorités administratives et politiques locales, les Directions Régionales de la Jeunesse des Sports, des Arts et de la Culture au bon fonctionnement de l'ensemble du réseau vers lequel elle achemine les livres préparés à Bamako. Elle rend compte de ses activités à la Division du Patrimoine Culturel.

- Au niveau régional, la coordination de toutes les bibliothèques d'une même région est assurée par le Bureau Régional du Patrimoine Culturel au sein de la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture. C'est lui qui assure le relais entre les bibliothèques de lecture publique de sa circonscription et la Centrale de Lecture Publique.

- Au niveau local :

Cercle : la bibliothèque relève administrativement du Commandant de Cercle

Arrondissement : desservis par des fonds rotatifs à partir des cercles. Cette unité relève du Chef d'Arrondissement (1)

Ces différentes articulations sont nécessaires pour assurer au service un suivi permanent.

A chacun de ces niveaux existe un moyen d'information et de communication : le rapport écrit :

Au niveau local : rapport mensuel du bibliothécaire

Au niveau régional : rapport trimestriel du Bureau régional du Patrimoine Culturel

Au niveau national : rapport annuel de la Centrale de Lecture Publique

Pour des raisons de règles administratives, tout rapport mensuel du bibliothécaire devra être soumis à la signature du Commandant de Cercle avant d'être transmis à la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports, des Arts et de la Culture qui à son tour l'envoie à la Centrale de Lecture Publique.

.../6

(1) La prospection a commencé cette année, cette structure sera fonctionnelle à partir de 1985

Mais cette structure administrative n'exclut pas l'intervention des ganisations démocratiques et populaires. C'est cet esprit de collaboration nécessaire i explique la création de la Commission Locale du Patrimoine Culturel. C'est une rte de conseil d'administration de la bibliothèque.

La Commission Locale du Patrimoine Culturel

Elle est représentative de l'ensemble des populations concernées dministration, mairie, organisations démocratiques et populaires, les travailleurs, associations de parents d'élèves, de femmes, de jeunes). Elle a pour président le mandant de Cercle, et sont membres de droit le bibliothécaire et l'animateur de nesse du Cercle. Peut être membre de cette commission toute autre personne suscep-le d'apporter son concours au bon fonctionnement de la bibliothèque.

Elle étudie toutes les questions relatives à la gestion et à l'anima-on de la bibliothèque et trouve des solutions locales appropriées qui s'imposent. st elle qui désigne le bibliothécaire. En un mot elle prend activement en charge vie de la bibliothèque.

Il faut souligner que la réussite du projet Opération Lecture Publique end en grande partie de l'action des Commissions Locales du Patrimoine Culturel.

L'Opération Lecture Publique gère aussi deux autres structures basées Bamako :

Le Wagon-Bibliothèque : il dessert, à raison d'une rotation bimestrielle, neuf chefs-ux d'arrondissements entre Bamako et la frontière du Sénégal. Le wagon est animé un agent de la Centrale.

La Bibliothèque des Enfants : c'est une bibliothèque d'application, utilisée au ent des stages annuels de formation de bibliothécaires, ouverte aux jeunes maliens

Compétence et niveau de qualification du personnel de l'Opération Lecture Publique

Le personnel de la Centrale : il est constitué par une équipe légère : inq agents de conception dont un assistant technique :

- Trois sortants de l'ENI Sup de Bamako (Bac + 4 ans), un a effectué un stage de deux ans en Belgique (1981-1983) et un autre est en formation à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques de Lyon (France)
- Une assistante technique (animatrice socio-culturel)
- Un sortant de l'Ecole des Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de Dakar (EBAD) : Bac + 2 ans

ix agents d'exécution dont :

- Deux sortants de l'Institut National des Arts de Bamako (Diplôme d'Etudes Fondamentales DEF + 4 ans) (1)
- Un maître du premier cycle (DEF + 1 an)
- Deux sortants de la 9e année de l'enseignement fondamental (2)
- Une secrétaire dactylo niveau 6e année de l'enseignement fondamental (3)

(2) (3) voir page suivante

.../.

1) DEF : équivalent du BEPC en France
2) 9è année : équivalent de la classe de 3è en France
3) 6è année : équivalent de la classe de 6è en France

Tous les ouvrages destinés à l'intérieur sont pris en compte et équipés par les soins de la Centrale. Un fichier y recense les livres déposés dans chaque cercle pendant qu'un catalogue imprimé, régulièrement mis à jour, est déposé dans toutes les bibliothèques.

Le personnel des unités : il est réduit à une personne. Le travail technique étant en grande partie assuré par la Centrale, l'agent peut se consacrer à sa tâche principale qui est d'établir des rapports directs entre les livres et les lecteurs et d'animer son centre.

Cependant il est necessaire de lui donner des notions de base sur son nouveau métier. C'est pour cette raison que les bibliothécaires sont formés au cours de stages d'initiation de quinze jours, chaque année au mois de juillet. Ces stages intéressent les domaines suivants : bibliothéconomie, animation, reliure, collecte de la tradition orale, archivistique, projection de cinéma.

L'objectif du Ministère des Sports, des Arts et de la Culture est d'ériger les bibliothèques en véritables centres culturels. Les bibliothécaires au départ sont désignés par les Commissions Locales du Patrimoine Culturel en fonction de certains critères : être ressortissant de la localité, avoir une bonne moralité, aimer le livre et, d'une manière générale, tout ce qui se rapporte à la culture. Le choix s'est presque toujours porté sur un enseignant (instituteur : niveau DEF + 4 ans) ayant un certain niveau intellectuel lui permettant d'assimiler rapidement les notions de base.

Ce personnel en fait n'appartient pas au Ministère de tutelle de la bibliothèque mais à l'Education Nationale. Les agents-bibliothécaires ont été la plupart du temps déchargés de cours et affectés à la bibliothèque.

Cette situation transitoire devrait cesser le jour où paraîtra le décret d'application du statut de la fonction de bibliothécaire-archiviste-documentaliste au Mali dont le projet, élaboré en séminaire national en mars 1978, a été adopté par l'Assemblée Nationale le 23 décembre 1982. A la parution du décret d'application, les bibliothécaires opteront librement pour la nouvelle fonction, ainsi pourra être envisagé pour eux une formation approfondie (exemple : EBAD de Dakar)

La formation en bibliothéconomie : alternance des cours théoriques et des travaux pratiques, complétés par des visites d'entreprises, de centre de documentation et de bibliothèques. Le stage leur permet de découvrir les différentes facettes du métier qu'ils sont appelés à exercer désormais : profession intellectuelle, au contact des connaissances rassemblées dans les livres, le bibliothécaire ne doit pas

.../9

gnorer le contenu des collections, mais aussi profession manuelle qui comprend des fiches d'équipement des ouvrages. De toute manière, le bibliothécaire doit connaître e processus des commandes et les règles qui régissent l'établissement des catalogues, ide aux lecteurs et initiation aux systèmes de prêt.

La formation en reliure : pour éviter le long circuit de réparation es livres par les soins de la Centrale, il a été décidé d'initier le bibliothécaire à a reliure. Après la formation, chaque bibliothèque est dotée d'une petite presse à elier et de l'outillage approprié.

La collecte de la tradition orale . Les bibliothécaires apprennent en ıge la technique de la collecte de la tradition orale. Les bibliothèques ont été otées en magnétophones et en cassettes. Cette activité permet de recueillir ce qui eut l'être encore des éléments essentiels de notre patrimoine culturel pour les mettre la disposition du public des bibliothèques comme à celle des chercheurs de province t de la capitale.

Ce moyen en outre permet d'attirer et d'intéresser, par l'organisation e séances d'écoute suivies de discussions, tous ceux qui n'ont pas accès au document crit.

La formation en archivistique. Dans le cadre de ses nouvelles orientations, l'Opération Lecture Publique a été chargée d'organiser les archives des gouvernorats et des cercles. Cette action suppose nécessairement une formation en archivistique.

Pour permettre un suivi efficace de ce projet, les bibliothécaires seront formés en même temps que les archivistes des gouvernorats et des cercles.

En vue d'harmoniser le réseau de lecture publique au Mali, l'Opération ecture Publique enfin a été désignée pour réorganiser, dans le cadre de la tutelle 'exerce le Ministère chargé des Arts et de la Culture sur l'ensemble des structures bibliothèques, les bibliothèques des établissements d'enseignement supérieur et condaire.

Les bibliothèques scolaires et universitaires

La structure administrative. Elles restent rattachées administrativent au Ministère de l'Education Nationale. Techniquement, elles seront supervisées par l'Opération Lecture Publique à partir de 1984.

Le projet fournira à ces bibliothèques, suivant les cas et en fonction s besoins et des nécessités de chaque établissement, des ouvrages de culture générale. coordonera aussi le circuit des commandes et de dotations de livres et procurera les ournitures nécessaires au traitement et à l'exploitation rationnelle des ouvrages.

Les bibliothécaires de l'Opération Lecture Publique, en poste dans ous les cercles du Mali, pourront avoir un rôle de relais entre les établissements colaires concernés et la Centrale de Lecture Publique à Bamako.

.../10

Niveau de qualification du personnel. Les agents s'occupant de ces bibliothèques sont au nombre de un à cinq par unité. Ce sont des enseignants faisant fonction de bibliothécaires et n'ayant reçu aucune formation dans la majorité des cas. A l'image de ce qui a été fait pour les bibliothécaires en poste dans les cercles, la Centrale de Lecture Publique organisera des stages annuels à l'intention des responsables de ces unités.

CONCLUSION

Je terminerai par ces propositions :

Opter pour une structure administrative souple mais organisée, pas trop lourde mais efficace, pour ne pas étouffer les services et laisser à chacun le plein exercice de ses responsabilités.

Déterminer le niveau de compétence et de qualification du personnel en fonction de l'importance et des attributions des bibliothèques.

Il serait souhaitable de confier la tutelle des bibliothèques au Ministère chargé de la Culture et de doter ce département de crédits suffisants. Il est de notoriété publique que les activités culturelles, non lucratives, sont souvent délaissées, surtout en Afrique.

L'adoption de textes législatifs est également une garantie indispensable pour la reconnaissance d'une structure et d'une fonction.

Il convient de signaler pourtant qu'il n'y a pas de modèle "tout fait" ni de schéma standard, mais qu'il est toujours possible d'étudier tous les modèles à la portée et de trouver une formule originale la mieux adaptée aux réalités locales.

Pour les niveaux de compétence et de qualification, on peut globalement retenir, pour chaque degré de responsabilités, les niveaux universitaire, secondaire et primaire. La formation peut être dispensée à l'étranger, en Afrique ou sur place. Mais pour une meilleure efficacité, ce qui me semble le plus important, c'est d'opter dans tous les cas pour une formation permanente des agents-bibliothécaires. Car, d'une part, les motivations s'émoussent devant l'isolement et les difficultés quotidiennes, et d'autre part les techniques évoluent.

Les bibliothécaires doivent devenir de véritables animateurs socio-culturels au service des utilisateurs, et pouvoir se perfectionner sans cesse./.

Fatogoma DIAKITE

Quelle Formation et quels bibliothécaires Pour l'Afrique ?

Le sous développement en Afrique peut s'expliquer par le fait que les pays africains manquent dans tous les domaines, de main-d'oeuvre qualifié pour mettre effectivement en valeur les ressources naturelles du continent lui-même. Ainsi s'exprimait un administration du PNUD. En effet, l'on ne dira jamais assez que pour développer un pays, il faut développer ses ressources humaines.

Quel est le contexte, quel est le profil de ces ressources humaines en Afrique ? 80 % de la population n'a pas accès à des services médicaux modernes ; 75 % sont analphabètes ; 91 % des zones rurales n'ont pas d'eau à proximité du foyer ; 30 % de la population est sous-alimentée, 45 % sont en chômage. Ainsi donc, le manque d'eau, la séchéresse, l'analphabétisme, la sous-alimentation et maladie caractérisent l'Afrique dans sa partie rurale qui représente la plus importante.

Face à ce contexte, les besoins de l'Afrique, principalement dans ses zones rurales sont assez bien définis. En effet, il suffit de parcourir nos villages, nos bourgs, nos départements et régions pour savoir et se rendre compte que les populations ont besoin d'eau en qualité et en quantité suffisante, donc de forages et de puits. Elles ont besoin d'améliorer et de moderniser leurs méthodes culturales pour arriver à une autosuffisance alimentaire. Elles ont besoins par une information suffisante, à prévenir les maladies et à les guérir. Pour avoir des agents nécessaires et compétents dans les différents domaines de la vie, elles ont besoin d'instruction, d'écoles, de technologies. Enfin, pour avoir suffisament d'emplois, nos pays ont besoin de ressources financières et intellectuelles, toutes choses qui ne s'acquièrent que par le savoir, la science et la technique.

.../...

L'Afrique a donc besoin aussi d'agents qui soient des communicateurs de savoirs et d'informations scientifiques et techniques. Elle a notamment besoin de bibliothécaires et de spécialistes de l'information, au service du développement. Quelle est, cette information au service du développement . C'est celle qui peut permettre de résoudre les problèmes de l'analphabétisme et de l'ignorance ; celle qui donne aux populations les moyens de trouver de l'eau en quantité suffisante et de combattre la sécheresse ; c'est aussi celle qui améliore la culture du maïs, du mil, du sorgho ou de l'igname. Cette information au service du développement est aussi celle qui permet de prévenir telle maladie et de soigner tel mal. Tout capital d'informations qui aide un groupe de citoyens à s'organiser et à résoudre des problèmes que rencontre la population, qu'ils soient économiques, sociaux, culturels ou politiques, ce capital est au service du développement. Toute cette gamme d'informations stockées dans des livres ou tout autre support audio-scripto-visuel, doit être recherchée, traitée et diffusée par le chasseur d'idées et de savoirs, le veilleur et le scruteur d'horizons, qu'est le bibliothécaire. Cela veut dire que le spécialiste de l'information doit pouvoir trouver cette information utile partout où elle peut se loger, dans l'écrit, l'oral, dans les choses et chez les hommes, à travers le temps et l'espace.

C'est dire combien importante est la connaissance de l'environnement et du milieu. Pour apprendre l'Anglais à John, il faut connaître John dit le proverbe. Ceci est aussi vrai pour le bibliothécaire. Pour être un bon bibliothécaire, il faut connaître le milieu et la population à servir, son histoire, sa culture, sa psychologie, les gens qui la composent, leurs besoins et leurs aspirations. Il devra, bien sûr savoir lire et décrire, comprendre et interpréter les textes et contextes, les supppprts et véhicules des informations qu'il doit livrer à ses lecteurs.

**
*

4. Cela exigera du bibliothécaire qui devra être un véritable animateur du milieu, un certain niveau de culture et d'ouverture d'esprit. Il doit être plus qu'alphabétisé intellectuellement et socialement ; il doit être instruit et cultivé pour être en mesure de rechercher, traiter et diffuser l'information en général et le livre, en particulier, pour animer une bibliothèque ou un centre, pour gérer une unité documentaire. Ce travail technique, d'animation et de gestion requiert un certain niveau d'études secondaires, celui du baccalauréat, soit six ans après le certificat d'Etudes primaires.

Tout compte fait, le bibliothécaire professionnel doit être en mesure de :

.../...

- décrire un livre ou un document, savoir en distinguer les parties, établir une référence bibliographique. Qui a écrit quoi, où et quand ? Ainsi donc, l'auteur, le titre, le lieu et l'éditeur, la date de la publication et quelques autres informations, telles que pagination, illustrations et notes doivent être signalées.

- mettre sur fiche normalisée ces informations.

- savoir sélectionner les documents pertinents, distinguer les types de documents, d'ouvrages : livres et brochures, périodiques et thèses, films, bandes cartes et plans ; savoir en établir les fiches signalétiques.

- classifier les divers documents suivant un mode de classification choisie, DEWEY, C.D.U. classement par ordre d'entrée et format etc...)

- établir divers fichiers signalant les documents :
  - commandés ;
  - classés en magasins ;
  - classés en salles ;
  - exposés en rayons.

- orienter les lecteurs par une signalisation pertinente vers les catégories de documents et d'ouvrages ; (référence, usuels, manuels, disciplines, livres, périodiques).

- faire de petits résumés et signaler aux intéressés par un système simple et pertinent les ouvrages et articles qui peuvent les intéresser, diffusion de liste de livres, de revues, de titres d'articles, circulation de périodiques, résumés etc...

- organiser l'inscription des lecteurs ainsi que la sortie et la rentrée des documents prêtés, par un système simple de communication et de prêt : Qui a sorti ou emprunté quel document ? Quand ? et à quelle date son retour ?

- conserver et reproduire les documents par toutes techniques et procédés.

Le Bibliothécaire doit, en outre, avoir à l'esprit que d'autres supports d'autres documents que les livres, d'autres activités et techniques que celles en relation avec le livre, peuvent avoir leur place dans la bibliothèque. Ainsi, les documents audio-visuels, tels que films, bandes, vidéo, cassettes, affiches, tableaux ainsi que les activités d'animation telles que les expositions, les conférences,

BEST COPY AVAILABLE

les récits autour de la tradition orale, les contes, les rencontres avec des artisans, des médecins et autres professionnels, les programmes d'alphabétisation fonctionnelle, des discussions autour d'un film, ainsi donc, tous ces documents audio-visuels et toutes ces activités d'animation doivent - elles avoir leur place au sein de la bibliothèque fixe ou mobile.

3. Tout ce profil de documents à traiter et à diffuser, toute cette gamme d'activités, définissent les compétences que doit avoir le professionnel de la bibliothèque. Ces compétences appelent une information et une formation théoriques et pratiques alternées, dont le programme pourrait s'articuler autour des points suivants :

I.- Eléments de Psycho-sociologie du milieu :
- contexte historique et géographique
- contexte socio-économique
- contexte culturel et politique

II.- Bibliographie et sources :
- orales
- écrites

III.- Bibliothéconomie :
- le livre et les civilisations orales
- L'Edition en Afrique
- Types de documents
- Types de bibliothèques
- Sélection des documents
- Le circuit du livre et des documents
- La communication des documents :
  - sur place
  - prêt à domicile
  - système de prêt
- l'organisation d'une petite bibliothèque
  - Services intérieurs
  - Services publics
  - Coopération et réseaux
- Eléments de sociologie de la Lecture
- Accueil et orientation des lecteurs
- Animation et gestion d'une bibliothèque

BEST COPY AVAILABLE

.../...

IV.- Eléments de Documentation moderne :

- Analyses et résumés
- Dossiers documentaires
- Diffusion sélective de l'information.

V.- Eléments d'Archivistique :

- Tri
- Pré-archivage
- Analyse
- Conservation
- Communication
- etc...

***

3- Ce programme, à notre avis, nécessite deux à trois années de formation théorique et pratique. Le contenu que nous proposons devra donner en effet, une place importante à la pratique et aux stages en situation réelle, pour permettre aux professionnels d'acquérir des savoir-faire et des compétences sûres.

***

4- En fin de formation, notre agent doit devenir un technicien et un animateur de bibliothèque ou de centre de documentation et le diplôme technique d'animateur de bibliothèque qui lui sera délivré doit lui permettre d'évoluer avec aisance dans une bibliothèque ou centre de documentation agricole, municipale, urbaine, scolaire, de soins de santé, ou de coopérative. Là, il sera non seulement un technicien, mais aussi un animateur culturel. Même là où il n'y a pas de lecteurs ou de livres, ou même de bibliothèque, il devra pouvoir donner une impulsion culturelle, faire circuler les informations disponibles et engager un travail d'alphabétisation et des campagnes pré-livres, en direction des groupes socio-culturels.

***

5- Le contenu du programme que nous avons esquissé, de même que la nécessité des stages évoqués, impliquent que la formation de ces professionnels devra se faire, de préférence, dans le pays même ou dans la région. Et de ce point de vue, il sera toujours préférable aussi d'avoir une école unique de ce niveau par zone, zone ouest de l'Afrique au Sud du Sahara, zone du Nord , zone de l'Est. On aurait intérêt peut-être aussi, par ailleurs à développer le multi-linguisme au sein de ces écoles régionales, au lieu de continuer à nous plaquer sur le découpage linguistique : Anglais, Arabe, Espagnol ou Portugais et Français etc... Nous pensons, en effet, que la zone francophone aurait beaucoup à gagner au contact avec la zone anglophone, arabe ou lusophone de l'Afrique, voire du Tiers-monde, et vice versa.

.../...

Ainsi, par exemple, au niveau du Diplôme Technique d'Animateur de Bibliothèque, deux ou trois écoles de brassage pour le Tiers-Monde pourraient renforcer la couverture des écoles africaines régionales implantées au Nord, au Sud, à l'Est ou à l'Ouest.

Des stages et des visites dans des bibliothèques métropolitaines viendraient éventuellement enrichir la formation reçue en Afrique ou dans une des bibliothèques du tiers-monde.

***

C- S'agissant de la mise à jour des connaissances, il faudra y veiller par des stages, séminaires, ateliers professionnels sur place, au lieu même du travail ou à l'extérieur. Le domaine de l'animateur des bibliothèques et de la diffusion de l'information est un domaine dynamique, qui refuse la stagnation et les stéréotypes, requièrent une adaptation constante et l'esprit d'initiative. En plus de la formation continue qu'il se donne régulièrement par ses lectures, les échanges avec ses collègues, les conférences et journées d'études auxquelles il participe, le professionnel doit se recycler systématiquement au moins tous les deux ans pour être à même de suivre l'évolution rapide de la profession et marcher au rythme du monde. En effet, dans le domaine de la circulation de l'information qui est le nôtre, les barrières tendent à disparaître et les échanges se développeent très rapidement. Cette circulation de l'information doit se faire dans les deux sens, au plan horizontal, Sud-Sud, et au plan vertical, Nord-Sud.

***

En résumé, disons que la formation des professionnels :

1°) Pourrait se faire sur deux ou trois ans après le baccalauréat de l'enseignement secondaire, i.e. six années après le certificat d'études.

2°) L'enseignement comporterait des cours de culture générale, des cours techniques portant sur les matières bibliothéconomiques, mais aussi documentaires et archivistiques, des cours d'animation et de gestion moderne d'unité documentaire, des stages et travaux pratiques ainsi que des visites.

3°) Un diplôme d'animateur de bibliothèque ou diplôme technique de l'information et de la communication, courronnerait la formation de ce professionnel.

.../...

4°) Cette formation se ferait, de préférence, sur place, en Afrique ou dans le Tiers-Monde, avec possibilité de stages ou de visites dans les pays plus avancés du Nord.

5°) La formation continue fera l'objet d'un programme particulier avec recyclage systématique tous les deux ans pour une remise à jour des qualifications de base.

Th. NDIAYE
Directeur
Bibliothèque Universitaire
DAKAR (Sénégal)

FLA
984

SEMINAIRE PRESESSION, NAIROBI, 13-18 AOUT 1984
DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUES SUR LE TERRAIN; ENSEIGNEMENT BIBLIOTHECONOMIQUE SUR LE TERRAIN

NTIRUSHWA Cyriaque, Club Rafiki, Kigali/ Rwanda

La lecture fonctionnelle et la possibilité d'information fonctionnelle

Celui qui vous parle en ce moment ressent le besoin d'apporter deux précisions à l'illustre assemblée, quant à sa personne et à ses fonctions:

- Je ne suis pas gêné, tout d'abord, de vous dire ne pas être un spécialiste, en ce sens que je n'ai étudié de manière scolaire ni la bibliotheconomie, ni les questions autour de l'alphabétisation et l'éducation des adultes. Si je suis ici aujourd'hui, c'est en vertu d'une expérience dans ce domaine, que j'ai acquise sur le terrain. Si je parle de lecture et d'information fonctionnelle, et si j'y crois, c'est parce que j'ai fait l'expérience de sa possibilité en ma propre personne, et je continue de la faire tous les jours.

- Deuxième précision: je viens d'un petit pays, le Rwanda, dont même certains Africains ignorent le nom de la capitale, Kigali. Un pays, où il n'existe pas encore de centres d'animation de lecture, pas de bibliothèques ambulantes.....mais qui a entrepris la campagne de lutte contre l'analphabétisme au niveau national à travers les communes, cellules de base vers le développement intégral. Ce qui se fait est peut-être moins structuré, plus localisé, souvent aussi dû à l'initiative des privés. Je ne représente aucun organisme officiel, aucune organisation qui travaillerait à l'échelle nationale. Je représente tout simplement un Centre de Culture et de Loisirs situé à Nyamirambo, le plus important quartier populaire de la ville de Kigali. Un centre privé donc, dont le statut est celui d'une ASBL - Association sans But Lucratif. Et qui a l'avantage - s'il est parlant - de fonctionner maintenant depuis dix ans

déjà. Ce centre de culture et de loisirs, appelé CLUB RAFIKI, je l'ai vu naître, et d'une certaine manière, j'ai eu ma part à sa naissance avec ses animateurs de la première heure: un groupe de religieux dominicains.

Il comporte une salle de lecture assz bien équipée, surtout en revues et journaux, une salle polyvalente, des plaines de jeux. S'y trouve également un service de polycopie pour la publication d'un mensuel de quartier et d'autres brochures. Nous y dispensons des cours de français, et surtout de nombreux cours d'alphabétisation. Le travail est assuré par une équipe de neuf animateurs permanents, tous formés sur le tas.

Ces précisions, je pense, permettront à vous tous, chers collègues, de situer et l'auteur, et son exposé.

Lorsque, en 1974, nous avons lançe ce centre de culture et de loisirs, c'est parce qu'il existait un besoin, ou des besoins. Il était appelé à répondre à une situation vécue, à un problème ressenti. Ce centre avait une fonction. La visée n'était pas, ne pouvait pas être, de relever le niveau économique, les revenus de la population de ce vaste quartier populaire de Nyamirambo. On n'attendait pas de nous non plus une sensibilisation aux idéaux politiques du pays. C'était la tâche des cellules du quartier. On ne nous demandait pas un service d'assistance sociale ou médicale, car un centre social et médical venait de s'ouvrir presque en même temps à proximité de notre club.

Notre visée était culturelle, car nous étions de l'avis que le développement d'un pays en général et d'un quartier de ville en particulier, ne se fait pas uniquement grâce aux briques et au fric, comme disent les français, mais que le développement intégral d'un quartier doit aussi comporter l'aspect proprement culturel. Alors que l'Etat apporte sa priorité aux problèmes les plus urgents du quartier, comme la construction des écoles, l'aménagement des routes, l'approvisionnement en eau potable, l'accordement au réseau électrique, alors que d'autres institutions, privées, prennenten charge l' assistance sociale et les soins de santé, alors que la JOC - Jeunesse Ouvrière Catholique - essaie d'encadrer les centaines de jeunes qui se débrouillent dans ce qu'on appelle le secteur non-structuré, notre centre voulait répondre au besoin de culture et au

droit aux loisirs. Il voulait ainsi compléter les éléments qui constituent la vie d'un individu et d'un groupe, et ainsi améliorer la qualité de vie.

C'est en effet ce terme, qualité de vie, qui semble répondre le mieux à nos objectifs. Tout modestement, notre centre de culture et de loisirs veut contribuer à améliorer la qualité de vie d'un quartier populaire d'une ville africaine qui ressemble à tant d'autres. Je suis conscient que ce terme 'qualité de vie' est un terme vague, sinon flou, trop peu précis et pas suffisamment quantifiable pour l'un ou l'autre d'entre vous. Mais les richesses culturelles, spirituelles, sociales, peut-on les mesurer? Il est peut-être vrai que celles-ci ne suffisent pas pour réduire la pauvreté d'un groupe, mais cela ne veut pas dire qu'elles n'y contribuent pas du tout. La réduction de la pauvreté est due à beaucoup de facteurs, et vous êtes d'accord avec moi, qu'il y a aussi des raisons mentales du sous-développement. Je ne suis pas sûr, si on en tient suffisamment compte.

Nous, à Rafiki, nous devinons ce que 'qualité de vie' peut signifier pour les habitants de notre quartier, lorsque l'un ou l'autre, même beaucoup, nous affirment: il fait bien vivre à Nyamirambo. Ce qui ne veut pas dire que les gens ne ressentent pas les carences de la vie d'un quartier populaire africain que vous connaissez toutes. Lorsque les gens affirment qu'on est bien à Nyamirambo, ils veulent dire par là: on y est mieux qu'ailleurs, mieux en tout cas que dans d'autres faubourgs de la ville. Non pas à cause du Club Rafiki, notre centre de culture et de loisirs, mais parce qu'il y a aussi le Club Rafiki. Le club est considéré comme un des éléments, parmi d'autres, qui donnent malgré tout une certaine qualité à la vie du quartier.

Cela m'amène à affirmer que la fonction de notre centre, surtout pour ce qui concerne la bibliothèque, l'animation sportive et les activités accasionnelles, comporte un élément important de 'gratuité'. Non pas dans le sens que les bénéficiaires ne seraient pas amenés à contribuer financièrement, mais dans le sens que la lecture, les jeux, le théâtre, le cinéma, comportent un élément essentiel de plaisir, détente, curiosité. Alors que la vie de tous

les jours de la population est très fonctionalisée - gagner de l'argent, trouver un médecin, lier des contacts avantageux -, les activités de notre centre mettent l'accent sur la gratuité, le plaisir, la détente, la curiosité. Alors que le discours politique dans nos pays est très présent, nous permettons à nos groupes qui suivent, par exemple, un cours d'histoire du christianisme, de tenir un discours 'gratuit'.

J'aimerais d'ailleurs, très volontiers, mettre en discussion cet aspect de mon discours. La lecture 'gratuite', telle que je l'ai présentée, est-elle un luxe, surtout dans nos pays sous-développés? Ou alors, le plaisir, la détente, la curiosité, la passion du livre, ne sont-ils pas des valeurs? Pouvons-nous affirmer à bon escient le sens d'une lecture et d'une information 'non-fonctionnelle', dont la visée explicite n'est ni l'appropriation d'une idéologie politique, économique, religieuse, ni l'augmentation du niveau de vie? Ou alors, êtes-vous de l'avis que une lecture 'non-fonctionnelle' n'est qu'une illusion qu'il faut démasquer? Et que le plaisir, la détente, la curiosité, la gratuité, eux aussi, ne sont jamais neutres?

Je vous confiais au début ne pas être un théoricien dans la matière. Comme les philosophes n'ont toujours pas tranché la question de savoir, si l'oeuf suppose la poule, ou la poule l'oeuf, moi aussi, je suis amené à considérer les faits avant de m'occuper de théorie. Ce que je vois, c'est qu'une bibliothèque dans un quartier populaire d'une ville africaine se justifie parce qu'elle est fréquentée. Le fait que plus de 400 personnes ont cotisé une somme non-négligeable prouve que la lecture répond à un besoin, un besoin qu'on doit peut-être encore qualifier d' autre manière, comme nous le verrons plus bas, mais qui est pour beaucoup de lecteurs, élèves du secondaire, fonctionnaires du secteur public et privé, chômeurs en attente d'un travail, essentiellement plaisir, détente, curiosité, passion. En un mot: 'gratuité'.

Est-il du domaine des responsables d'un centre de lecture d'orienter la lecture? Quelle politique adopter pour le choix des livres

à mettre dans les rayons, pour la sélection des revues à exposer sur les étagères? Quels seraient les critères de choix et d'orientation? Ou alors, devons-nous agir à la manière d'un libre-service, où chacun se sert de ce que bon lui semble? Je pense aux étagères de notre Centre, sur lesquelles figurent pêle-mêle l'Express et Paris-Match, Nous-Deux et les Informations Catholiques Internationales, Amina et Afrique-Asie, le quotidien du Burundi et le Soir de Belgique. Cette politique libérale est-elle une bonne politique? Une telle politique, est-elle une politique éducative? J'aimerais connaître l'avis du colloque.

La base ultime d'une Centre de lecture me semble pourtant être le fait indiscutable que même chez nous en Afrique, en tout cas en ville, la communication sociale privilégie de plus en plus l'écriture et la lecture. Ce n'était pas toujours le cas, et je ne suis pas de l'avis que l'écriture et la lecture sont les seuls biais de la communication. Mais en raison de l'implantation d'un certain système scolaire, d'un type de commerce, en raison de la présence du Christianisme et de l'Islam, religions du livre s'il en est, l'écrit offre un réseau de communication qui donne accès à des contenus d'information privilégiés. Une communication particulière, dans la mesure où elle est différée dans le temps et dans l'espace.

Animer un centre de lecture équivaut donc à promouvoir la communication: donner accès à des informations essentielles, à des communications nécessaires, à une culture supérieure. C'est en vertu de ce savoir que l'individu devient - peut-être indirectement - apte, plus apte, si nous voulons être modeste, d'agir et de réagir, de former et de transformer, de créer et de recréer.

Le centre de lecture, dont j'ai la responsabilité, tient compte de l'importance de la communication sous sa forme écrite sous deux aspects. Nous voulons permettre à ceux qui fréquentent notre salle de lecture d'avoir accès à toutes les publications qui concernent le Rwanda, à toutes les brochures écrites en kinyarwanda, à tout ce qui est écrit par des Rwandais. Même si nous n'y arrivons pas entièrement, nous n'en sommes pas loin. Le fait que le Rwanda est un petit pays, et que toute la population parle une seule et même langue, ne fait que favoriser notre entreprise. En offrant au lecteur une documentation aussi complète que possible

nous disons en même temps qu'on ne peut pas prétendre ouvrir une bibliothèque ambulante, ou une salle de lecture, avec une dizaine de revues et une centaine de livres, même pas au Rwanda. Il faut y mettre le paquet. J'ai été trop souvent témoin, comment des entreprises de ce genre ont échoué faute d'un équipement de base suffisant. Il faut que même le quarantième lecteur, qui entre dans la salle, y trouve une revue, un journal, un bande déssinée, un livre, qui le satisfait.

Je serais reconnaissant, si le séminaire réagissait à ce lien que je viens d'établir entre la fonctionalité d'une bibliothèque et son équipement, lien qui s'impose même en Afrique, et même dans les coins les plus reculés. Mais en postulant ce lien, je ne fais que créer une autre difficulté: une telle entreprise est à la limite du supportable pour une institution non-gouvernamentale, comme la nôtre, qui ne vit que des dons qu'elle sollicite d'année en année. Pouvons-nous survivre, s'adapter, se tenir à jour, en tant que centre privé? Notre initiative, n'est-elle pas à ce point localisée, pour ne pas dire marginale, qu'elle est insignifiante? Le temps, est-il aux grands ou aux pétits projets? Qui, parmi vous, peut me proposer un partenaire, des partenaires, sur lesquels je pourrais épauler notre centre, pour assurer son avenir? Peut-on croire à la formule: 'small is beautyfull'?

Une information fonctionnelle - et c'est le deuxième aspect, dont je parlais tout à l'heure - suppose également, qu'une salle de lecture soit équipée d'un certain nombre de revues et de journaux en provenance de l'étranger. Nous ne recourons pas dans notre centre à des publications étrangères, particulièrement françaises et anglaises, parce qu'elles sont meilleures, mais parce qu'elles sont différentes. L'information et l'analyse alternative sont un autre élément essentiel de l'information fonctionnelle. Seul celui qui dispose d'informations complémentaires est un citoyen conscientisé et capable d'actions réfléchies. Il convient donc de placer, pour ne donner qu'un exemple, les deux revues Jeune Afrique et Afrique-Asie, une à côté de l'autre dans notre bibliothèque.

Le projet d'un centre de lecture se situe donc dans la visée d'une communication sociale grâce à l'écrit, communication qui peut dé-

boucher, liée à d'autres facteurs, sur une action concrète, un comportement précis, un changement individuel et collectif.

Mais qui a accès, dans un quartier populaire comme Nyamirambo, lieu d'implantation du Club Rafiki, à ce moyen de communication moderne, privilégié? Ceux qui connaissent le français, dites-vous, les employés, les fonctionnaires, les élèves du secondaire, de toute façon les hommes plutôt que les femmes, les moins démunis plus que les démunis. D'autant plus qu'une demie-étagère suffirait pour y placer les écrits en langue nationale, à l'intention de ceux qui savent lire et écrire au moins leur langue nationale.

Vous êtes d'accord que un des grands problèmes auxquels se heurtent nos centres de lecture en Afrique, est l'analphabétisme et le manque de matériel de lecture dans nos milles langues africaines, encore que nous sommes privilégiés au Rwanda, avec une seule langue pour tout le pays. Lorque nous avons, en 1974, lançé notre centre de lecture Rafiki, nous nous sommes très vite rendus compte qu'il faut y associer deux autres volets: l'alphabétisation et la production de matériel de lecture en langue nationale. Non pas pour mieux remplir la salle de lecture, mais dans la conviction que celui qui échappe, à l'époque où nous sommes et dans le contexte où nous vivons, au code écrit, souffre d'une carence de communication. L'analphabète, dans nos villes africaines, est devenu un cas pathologique, coupé de la communication sociale devenue habituelle. La conséquence est une carence d'attitude: le peu d'estime pour soi-même. L'analphabète n'a pas accès au code écrit de la publicité, de l'administration, de la circulation urbaine, au code religieux, à la mesure moderne du temps et de l'espace, et à beaucoup d'autres codes. Il n'a pas accès à la culture de l'écrit. Un centre d'animation de lecture, dont le but est de favoriser la communication, d'ouvrir à l'homme des nouveaux réseaux de communication, d'intermédier d'autres contenus d'information, ne peut précisément pas exclure une partie importante de la population d'un quartier d'avoir accès au code de la culture de l'écrit. Animation de lecture et apprentissage de l'écriture et de la lecture s'avèrent donc être deux volets d'une même éducation, intimement liés.

Je ne peux pas développer ici - et ce n'est pas le lieu -, comment le Club Rafiki s'y est pris dans son projet d'alphabétisation, en créant une méthode et du matériel d'apprentissage appropriés et diffusés aujourd'hui dans tout le Rwanda. Qu'il me soit tout simplement permis de dire que l'alphabétisation des non-scolarisés, enfants et adultes dans le quartier de Nyamirambo, est toujours une de nos grandes préoccupations, à laquelle nous consacrons beaucoup de temps et beaucoup d'énergies. Et il en faut, car nous ne pouvons pas nous baser sur une mobilisation de la masse suite à une campagne nationale.

L'autre préoccupation, dont je parlais tout à l'heure, mérite d'être développée ici, à savoir la production de matériel de lecture. Nous nous sommes également rendus compte qu'on ne peut pas alphabétiser sans qu'on fournisse en même temps le matériel de lecture, plus précisément, sans mettre à la portée des habitants du quartier le support de la communication moderne.

> Je pourrais d'ailleurs ouvrir ici une parenthèse. Vaut-il la peine d'investir tant d'efforts pour l'élaboration de matériel de lecture en kinyarwanda, ou alors, ne serait-il pas plus indiqué de favoriser la connaissance de la langue étrangère dominante, en l'occurence le français, support de la communication par excellence? Le pas vers le code écrit de la langue dominante, n'est il pas nécessairement à franchir dans nos pays africains? Celui qui n'a pas accès au code de la communication de la langue dominante, n'est-il pas, ne demeure-t-il pas un défavorisé? Quelle politique suivre en matière? C'est d'ailleurs sur cet arrière-fond que nous organisons, dans notre centre, également des cours de français et de kiswahili.

En attendant, notre Club concentre ses efforts sur la publication de matériel de lecture en kinyarwanda: pièces de théâtre, romans, saynettes, poésie, quelques manuels d'apprentissage.... Ne vous imaginez pas, je vous en prie, une grande maison d'édition bien équipée. Nous travaillons avec des moyens très rudimentaires, très souvent à l'aide d'une seule machine à polycopier.... mais cela ne nous a pas empêchés de mettre sur le marché au cours des

dernières années une quarantaine de brochures. Ce fait prend, dans le contexte du Rwanda, une importance qui dépasse largement le cercle du Club Rafiki et notre quartier, prenant une dimension nationale. On peut, c'est notre expérience, faire beaucoup de choses avec peu de moyens.

Mais dans le cadre d'une réflexion sur la lecture et l'information fonctionnelles, je préfère parler de notre très modeste journal de quartier, le Rafiki Journal, mensuel polycopié, à douze pages, tiré à 1000 - 1500 exemplaires et vendu sur place. La publication est en mesure de s'autofinancer. Nous avons sorti avant mon départ le numéro 86. Quelle est la place, la fonction, l'objectif de ce journal? Qu'est -ce que le lecteur 'gagne' en le lisant? Qu'est-ce que la lecture déclenche en lui, dans les meilleurs des cas? Il apprend une série de nouvelles et évenements qui concernent le quartier et qu'il ne peut pas lire dans d'autres journaux. Il y trouve une page de jeux. Cela aussi est une nouveauté dans la presse nationale. Il y trouve des articles 'gratuits', dans le sens que nous venons de définir, qui éveillent la curiosité, qu'on lit avec plaisir. Car, comme dans le cas de la lecture à la bibliothèque, nous voudrions laisser à notre journal un large caractère de 'non-fonctionalité', ou, si vous préférez: sa fonction est <u>aussi</u> (pas plus et pas moins) de procurer pour détente, faire plaisir, éveiller la curiosité. L'élève, le boy, le chômeur, la famille, le chrétien ou le musulman, qui aiment feuilleter, régulièrement ou occasionnellement, dans notre journal, ne gagneront pas nécessairement un savoir-<u>faire</u>, mais peut-être uns savoir-<u>être</u>.

Je dois encore ajouter que notre objectif n'est pas seulement de fournir de matériel de lecture à ceux qui savent lire et aux alphabétisés de fraîche date. Sans savoir toujours si nous réussisons, nous voudrions <u>faire naître dans le quartier un milieu favorable à l'écrit</u>. Un centre d'animation de lecture ne peut pas se contenter de favoriser la communication en faveur des seuls alphabètes. Dans la mesure ou l'écriture est devenue un moyen de communication privilégié, nous devons faire de manière à ce que l'écriture trouve dans le quartier tout naturellement sa place, de sorte que des besoins éducatifs, des <u>besoins d'alphabétisation</u>

seront ressentis et formulés, auxquels nous essayons alors de répondre à travers nos cours et à travers la lecture. Nous songeons à des réactions spontanées du genre: vivre dans le quartier de Nyamirambo et s'y insérer implique de connaître ce qui s'y passe, donc la lecture du Journal Rafiki, journal de quartier qui réflète en quelque sorte la vie du quartier. Voilà la fonction du journal.

J'avoue que ce travail n'est pas facile, d'autant plus que notre équipe a elle-même encore besoin d'être conscientisée. C'est d'ailleurs un autre point sur lequel j'aimerais connaître votre avis. Connaissez-vous des expériences semblables? Comment s'y prendre pour faire naître un milieu favorable à l'écrit?

A voir de près, il me semble que la réflexion sur la lecture et l'information fonctionnelles se fait en deux mouvements qu'on peut formuler en forme de questions: comment quitter la salle de lecture genre 'libre-service' pour rejoindre la base? Comment amener la base à se trouver à l'aise dans une salle de lecture? Où se retrouvent en effet les fonctionnaires et les neoalphabètes? Peut-être pas autour d'une même table, car pour y arriver, il y a encore d'autres barrières sociales à franchir, mais peut-être dans le sentiment d'appartenir à une même communauté de quartier, nationale, voir humaine, dont l'avenir concerne tout le monde et pour lequel on se sent responsable, à des degrés différents et de manière plus ou moins consciente. La lecture et l'information y contribuent leur part

Kigali, le 23 juin 1984 Cyriaque [illegible]IRUSHWA

L A

SEMINAIRE PRESESSION

NAIROBI, 13 - 18 AOUT 1984

DEVELOPEMENT DU PERSONNEL DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUES SUR LE TERRAIN ; ENSEIGNEMENT BIBLIOTHECONOMIQUE SUR LE TERRAIN

(20) COURS PRATIQUES ET COURS DE RECYCLAGE

M. Bruno WAMBI
Conservateur de la Bibliothèque
Centrale de l'Université Marien
NGOUABI.

INTRODUCTION :

S'il nous était demandé de définir le concept Education nous dirions que l'Education, c'est l'ensemble des actions et des influences exercées volontairement par un être humain sur un autre être humain, en principe par un adulte sur un jeune et orientées vers un but qui consiste en la formation dans l'être jeune des dispositions de toute espèce, correspondant aux fins auxquelles, parvenu à maturité, il est destiné. Cette définition qui a le mérite d'avoisiner la vision sociologique de l'Education soutenue par DURKHEIM, a le mérite d'orienter, de fonctionnaliser tout processus éducationnel.

Et les sciences de l'éducation distinguant d'une façon nette la formation générale et la formation professionnelle; la formation professionnelle se subdivise pour sa part en formation théorique qui énonce les principes généraux et en formation pratique qui applique et concrétise ces principes généraux. Et la formation pratique s'acquiert pendant les cours pratiques, point qui, avec les cours de recyclage fait l'objet de cette communication. Notre problèmatique consistera donc à esquisser une didactique appliquée à la bibliothéconomie, en nous limitant essentiellement aux cours pratiques et au cours de recyclage.

REMARQUES PRELIMINAIRES :

Toutefois avant d'en arriver là, nous aimerions rappeler au préalable quelques principes fondamentaux de la formation professionnelle pour articuler notre reflexion. A cet effet nous soulignerons tout d'abord que la formation professionnelle doit être étendue à tous les individus sans exception, parce qu'il n'est aucune fonction sociale, si humble ou si élevée soit-elle, qui n'exige que l'individu se soit convenablement préparé à la remplir. Il n'est aucune profession dans laquelle la qualification technique puisse être innée ou inventée.

Etendue à tous, la culture professionnelle ne doit pas être spécialisée à l'excès, ni surtout dès l'origine. La spécialisation, comme toute éducation, doit être progressive et rester synthétique.

La spécialisation hâtive ou exclusive a pour effet à peu près fatal d'interdire à l'individu tout progrès ultérieur, toute ascension dans le cadre même de sa profession. C'est qu'un métier n'a pas seulement un rôle économique. Il doit préparer le progrès social.

De là l'obligation de rejeter énergiquement tout mode de formation professionnelle qui serait un pur dressage mécanique, à plus forte raison qui se bornerait à ce qu'on appelle "la formation accélérée". Certes, il y entre une part de dressage, comme en toute éducation corporelle. Mais de même que l'individu jeune pense avec ses mains, c'est avec sa pensée que l'individu adulte organise ses comportements. Les procédés de formation accélérée peuvent répondre à des circonstances exceptionnelles de crise. Ils n'ont aucune valeur éducative, aucune portée humaine. Ils permettent tout juste à l'individu d'exécuter machinalement telle ou telle tâche très précise sans être minutieuse, mais il ne [illegible] procure jamais la possession d'un véritable métier. Et ceci se veut une mise en [illegible] contre tous ces stages de formation bibliothéconomique qui durent tout au plus deux semaines et qui ne laissent à leur participant que l'illusion de posséder un métier. Toute formation professionnelle est une oeuvre de longue haleine.

De surcroit pour que la formation professionnelle demeure comme nous l'avons dit une éducation humaine par le moyen du métier, il est nécessaire qu'elle ne privilégie pas seulement le plan technologique. Il faut qu'elle devienne un centre d'intérêt pour une culture humaine, car l'accomplissement d'une tâche est aussi une façon d'être adapté à la société. La formation doit donc être tout autre chose qu'un simple dressage. Car l'organisation scientifique du travail s'adresse à l'intelligence, non aux muscles. C'est par là que l'éducation professionnelle dépasse le métier lui-même, ou plus exactement qu'elle rassemble autour du métier, toutes les valeurs scientifiques, sociales, morales, esthétiques, qui sont en connexion logique et naturelle avec la technologie. Elle doit donner à l'homme toutes

BEST COPY AVAILABLE

les connaissances nécessaires non seulement à l'exécution, mais à la compréhension de ses taches. Elle doit lui inculquer l'amour de son métier, lui en montrer le sens humain, lui enseigner toutes les vertus qui sont liées à son exercice. Elle doit lui révéler les satisfactions de toute espèce qu'il peut en tirer, depuis la simple joie du travail bien fait, jusqu'aux jouissances intellectuelles que procure l'éxécution de certaines tâches. Trouver un mot matière pertinent, lors du catalogage, réussir à donner à un chercheur, en peu de temps, l'information bibliographique dont il a réellement besoin, laisse au bibliothécaire une certaine satisfaction, un certain bonheur. Il est bon que l'individu en formation apprenne à circonscrire ces moments pour son propre épanouissement. Ce point est particulièrement à considérer dans les métiers dits humbles ou dans ceux qui sont si puissamment mécanisés que l'individu n'y aperçoit plus le résultat de son propre effort. Et la mécanisation des structures documentaires ne met pas les travailleurs des services d'information documentaire à l'abri de ce danger.

COURS PRATIQUES : DES INTENTIONS AUX OBJECTIFS.

Ces précautions prises, ces garde-fous mis en place, force est de dire un mot sur le métier de bibliothécaire, une manière de fixer certains standards de performance devant sous-tendre l'apprentissage de ce métier.

La communauté des hommes est organisée comme une grande école, où les plus anciens communiquent leur expérience aux plus jeunes.

C'est que, comme l'affirme Bernard Voyenne "le Capital des connaissances quotidiennement accumulées par l'humanité depuis le premier jour est un patrimoine indivis, qui appartient à tous, car il a été produit par tous. Et la plus grande injustice est qu'il puisse être confisqué par quelques uns"(1). Et la bibliothèque nous lui garderons son nom traditionnel, même quand elle a brisé les servitudes de l'imprimé - se trouve être le lieu de la communication, quelque soit son support. En tant que telle, la bibliothèque devenue médiathèque constitue un élément majeur du cycle de transfert de l'information, en ce sens qu'elle joue un rôle d'interface entre les producteur de l'information scientifique et technique et culturelle d'une part et le consommateur, c'est-à-dire l'usager d'autre part (2).

Pour tenter de cerner l'activité de la bibliothèque, nous allons la comparer à un laboratoire chargé de récolter, d'assimiler et de rendre disponible la masse des publications enregistrées, qu'il s'agisse des médias Gutenberg ou des médias Faraday. Récolter, assimiler diffuser, voilà trois moments autour desquels s'articule le métier de bibliothécaire. Toutes les techniques bibliothéconomiques gravitent d'ailleurs autour de ces trois opérations qui sont tout un programme.

Bref, pour jouer son rôle d'interface, la bibliothèque doit donc :

- Acquérir et conserver les documents
- Les organiser et les contrôler
- Et enfin les diffuser.

Les deux premiers groupes des tâches énoncées sont désignés, dans notre jargon sous le nom de <u>services techniques</u>, tandis que les autres activités de diffusion sont les <u>services publics</u> (3). Parmi les services techniques nous rangerons les tâches suivantes :

- Sélection des documents pour acquisition
- Procédure d'acquisition
- Classification
- Catalogage
- Indexation
- Analyse
- Classement physique des documents
- Reliure et entretien divers de la collection
- Coopération avec les autres services techniques etc...

Parmi les services publics nous citerons les tâches suivantes :

- Mise à jour des catalogues, des index, de la classification sur les rayons et des autres guides concernant la collection
- Procédure de prêt
- Recherche bibliographique et autres services de référence exécutés sur demande

- Services signalétiques courant y compris la diffusion sélective de l'information (D S I)
- Production de publications
- Services consultatifs et de vulgarisation y compris différentes catégories d'activités de conseil en documentation
- Traduction
- Photocopie
- Service de prêt interbibliothèque et service d'orientation etc...

Voilà en gros les différentes tâches imparties à une bibliothèque pour jouer son rôle d'interface, c'est à dire pour veiller à ce que le document dont un membre de la communauté des usagers a besoin soit mis à sa disposition dans toute la mesure du possible, au moment où il en a besoin. Et ces tâches doivent sous-tendre les aptitudes qui doivent être acquises aux cours pratiques, aux travaux dirigés (T.D.) comme on dit dans le jargon universitaire.

Maintenant si nous considérons, dans leurs grandes lignes, ces tâches comme toute prosaïque dévolues au bibliothécaire, tâches qui intégrent pour l'essentiel les différentes phases du circuit du livre ou de la chaine documentaire, il est symptomatique de constater que ces tâches ne requièrent pas les mêmes compétences. En effet ces différentes tâches supposent la mise en oeuvre de connaissances techniques distinctes. Et les cours pratiques doivent prendre cette réalité en compte pour être efficaces. Ils doivent donner au stagiaire la maîtrise manuelle et intellectuelle d'un certain matériel. Ils doivent de ce fait orienter le faisceau des aptitudes pratiques du stagiaires vers l'action sur les objets, sur les choses. Mais comme les objets et les choses agissent sur l'homme, il faut également orienter le faisceau des aptitudes pratiques du stagiaire vers l'action sur l'homme (transaction, échange, publicité, consommation etc...). Les cours pratiques doivent viser une formation à la fois technologique et psychologique. Il ne suffit pas par exemple qu'un agent chargé de prêt connaisse bien son fonds et son classement, il ne suffit pas seulement qu'il sache comment identifier rapidement un document sollicité par un usager, mais il faut en outre qu'il soit rompu aux méthodes qui permettent l'action directe ou indirecte sur l'usager et exerce sur lui cette suggestion lente ou immédiate d'où résulte le prêt d'ouvrage.

De là deux pédagogies différentes, selon que les stagiaires sont préparés pour les services techniques ou selon qu'ils sont préparés pour les services publics. Chez les premiers elle visera toujours un geste physique alors chez les

seconds elle aboutira à un geste mental. Cela ne veut pas dire, bien au contraire, que la première préoccupation ne mette pas en oeuvre des aptitudes ou des énergies mentales et la seconde des aptitudes et des énergies physiques.

Dans tous les cas, il faut inculquer chez les stagiaires esprit de synthèse et humanisme ; il doit apprendre à connaître tous les rouages du métier en vue de les mettre en harmonie de fonctionnement, pour en obtenir un rendement optimum, et, parmi tous ces rouages, il doit avoir principalement égard au facteur humain, parce que toute entreprise est une oeuvre humaine qui vit par des hommes et pour des hommes. Voilà globalement les performances qui doivent être réalisées à l'issue des cours pratiques et qui constituent de ce fait des objectifs pédagogiques à atteindre (6).

METHODES PEDAGOGIQUES.

Ceci nous amène à énoncer les méthodes pédagogiques susceptibles de sous-tendre les cours pratiques. Par définition, la méthode c'est l'ordre qu'on suit pour enseigner des notions. En ce qui concerne le métier de bibliothécaire, il nous semble que la pédagogie par objectif qui intègre "la méthode des projets" dont le principe est de centrer les connaissances à acquérir serait très efficace. Grâce aux objectifs pédagogiques, l'enseignement se propose d'être concret et de faire appel aussi longuement possible à l'activité créatrice de l'individu. Et en ce qui concerne l'enseignement bibliothéconomique, les tâches inscrites sous les rubriques services techniques et services publics sont autant de compétences à acquérir.

A cet effet, une analyse de ces tâches s'impose et ces tâches seront à considérer comme des compétences à posséder, des performances à atteindre. Chaque compétence sera traduite en objectif et l'ensemble d'objectif constituera le profil de formation.

Parmi ces objectifs nous distinguerons toutefois des objectifs généraux(7) et des objectifs spécifiques ou opérationnels (8). En ce qui nous concerne, les différentes tâches consignées sous les rubriques services techniques et services publics sont des objectifs généraux. Maintenant il s'agit de circonscrire les implications de ces compétences, c'est à dire de décrire de façon claire les capacités à acquérir à long terme et qui représentent, dans l'ordonnancement des objectifs des uns par rapport aux autres, un passage pédagogique obligé sur un itinéraire

Soit par exemple l'objectif général : Sélection des documents pour acquisition; cela nécessite quelles aptitudes ? ou encore cela suppose quels objectifs spécifiques ou opérationnels ? La sélection des documents pour acquisitions suppose :

- La connaissance précise du public à desservir
- La connaissance de son fonds
- La connaissance des instruments bibliographiques (contenu, mode de classement, caractéristiques: signalétiques analytiques, période recouverte).
- La possession d'une culture générale solide
- La connaissance des avantages offerts par les différents libraires (Réduction, qualité des services : rapidité, modalité de paiement
- La connaissance claire de son enveloppe budgétaire.

Voilà les objectifs spécifiques, c'est-à-dire les connaissances que l'apprenant doit maîtriser pour être reconnu compétent à sélectionner les documents pour acquisition. Les cours pratiques doivent commencer par atteindre ces objectifs spécifiques, pour arriver au résultat final à atteindre.

Prenons maintenant au hasard un objectif général dans la rubrique services publics. Soit l'objectif général : SERVICES CONSULTATIFS ET DE VULGARISATION Y COMPRIS DIFFERENTES CATEGORIES D'ACTIVITES DE CONSEIL EN DOCUMENTATION.

Quelles sont les aptitudes requises pour être capable de travailler dans cette section. En d'autres termes quelles sont les objectifs spécifiques qu'il faut atteindre pour être déclaré apte à animer une telle section ?

Réponse -

Assumer un service d'orientation bibliographique implique :

- La disponibilité
- La générosité
- Une culture générale très solide
- Un esprit critique
- La connaissance de son fonds
- La connaissance des fonds des autres bibliothèques
- L'aptitude à écouter l'usager
- L'aptitude à aider l'usager en vue de lui permettre d'étudier efficacement, de penser objectivement, d'acquérir enthousiasme et intérêt pour la recherche et l'exploration intellectuelle.

- L'aptitude à constituer une banque de données
- L'aptitude à accéder à d'autres banques de donner
- L'aptitude d'évaluer la portée, l'efficacité, le degré de difficulté d'un document.
- L'aptitude à aider l'usager en vue d'une utilisation rationnelle et efficace d'un document.

Voilà les qualités, et les aptitudes que l'apprenant doit réunir pour être compétent à remplir le rôle de conseil en documentation. Et les cours pratiques doivent d'abord atteindre ces objectifs spécifiques.

Et l'avantage de cette méthode, c'est de permettre une évaluation précise à différents degrés. Et les cours pratiques pourront constituer aisément des tests susceptibles de vérifier les progrès réalisés par l'apprenant à différents degrés. Ce qui présente un avantage pédagogique extraordinaire. En effet cette méthode permet au formateur de centrer son intérêt sur l'apprenant et ses capacités à développer. Ce qui aboutit à l'individualisation des programmes d'enseignement. Et pour un encadrement sur le terrain où l'apprenant en tant qu'individu est mis en situation, on ne peut pas, à mon sens souhaiter meilleure méthode pédagogique.

D'autre part "la méthode des projets" pourrait tout aussi bien combiner la méthode du micro-enseignement" celle qui consiste à faire acquérir la maîtrise, une à une, d'aptitudes bien définies, sans qu'il y ait besoin d'enchaînement suivi dans cette acquisition de compétences. Et pour le cas d'espèce, les objectifs opérationnels constituent des aptitudes bien définies.

Enfin toutes ces deux méthodes reposent sur la psychologie expérimentale, sur la psychologie génétique et sur la psychologie différentielle. Elles ont de ce fait l'avantage d'osciller entre l'autoéducation fondée sur un matériel et des exercices standardisés et le libre déploiement des activités à base d'intérêt mental, afin de tendre à l'individualisation de l'enseignement, c'est à dire, selon l'expression de CLAPARÈDE "à l'institution d'une école sur mesure, qui cherche à s'adapter à chaque personnalité considérée comme une réalité unique et légitime".

Toutefois nous serions incomplet si nous ne proposions pas des éléments de réponse à la question : "Mais où subir la formation professionnelle mais où suivre les cours pratiques ?"

A notre avis, quelque soit le degré de la formation, il est bon que la formation bibliothéconomique soit dispensée dans le cadre d'un cycle de formation institutionalisé. Cette formation doit être dispensée dans des Etablissements reconnus et agrées : Ecoles ou centres de formation.

Et dans le cadre d'un cycle de formation, on doit organiser les cours pratiques en laboratoire d'abord. On peut à cet effet, dans le cadre du micro enseignement, avoir des bibliothèques miniatures, en carton, en bois ou en métal en vue de faire toucher artificiellement du doigt les différents aspects de la profession.

On peut tout aussi bien concevoir des cours pratiques simulés, sous forme de diapo ou de vidéo. Cela sur la base des films tournés sur le fonctionnement d'une bibliothèque et dans des bibliothèques authentiques.

Cette mise en train sera cependant suivi de stages en situation dans des structures documentaires authentiques et où l'apprenant se met concrètement au fait des subtilités du métier sous l'oeil vigilent des praticiens rompus et confirmés.

Néanmoins, ces cours pratiques ne seront pas dispensés d'une manière anarchique. Il faudra un programme de formation tenant compte de l'ensemble des objectifs constituant le profil de la formation. Ce programme sera élaboré par l'Ecole ou le Centre de formation. Il sera appliqué scrupuleusement par l'encadreur sur le terrain. Ce dernier insistera, cela va de soit sur les objectifs opérationnels pour une meilleure évaluation des résultats obtenus.

D'autre part, le profil de formation retenu doit être intégré. Il doit pour l'essentiel être la traduction des objectifs généraux consignés sous les rubriques services techniques et services publics. Quelque soit le niveau de formation, la règle d'or consistera à mettre l'apprenant en situation concrète; qu'il se voit en train de fonctionner dans une structure documentaire donnée. Les cours pratiques doivent être fonctionnels. Ils doivent être intégrés. Le travail effectué par le stagiaire doit contribuer au fonctionnement d'une bibliothèque. Voilà pourquoi le stagiaire qui aura ainsi un point d'attache pour sa formation pratique

sera tant soit peu rémunéré, puisqu'il participera lui aussi d'une manière ou d'une autre à la gestion de cette bibliothèque. Soulignons en passant que nous rejetons en bloc l'idée d'une bibliothèque Boulé, une espèce de bibliothèque d'application qui aurait l'inconvénient de dispenser une formation pratique quelque peu artificielle aux stagiaires.

COURS DE RECYCLAGE : MOTIVATIONS ET ORIENTATIONS.

Toutefois, la formation du bibliothécaire comme toute autre formation d'ailleurs ne se termine pas avec la fin de la scolarité, quelqu'en soit le degré de formation ; elle se poursuit toute la vie et pour cause. En effet, si nous admettons, avec tous les manuels professionnels que la bibliothéconomie est une "technologie, une recherche et une science", nous devons également reconnaître que les technologies subissent des mutations et ce à une allure effrenée. "Naguère, en effet, les équipements, maintenus en service jusqu'à la limite d'usure, duraient en général autant que les trente ou quarante ans d'activité professionnelle d'un homme. Aujourd'hui l'obsolescence devance l'usure" (9).

Nous devons de la même manière accepter que la recherche et la science ne sont pas statiques, mais dynamiques, au point de se faire déroutantes. "L'honnête homme du XVIIIe s pouvait prétendre tout connaître ; celui du XIXe s pouvait penser connaître complètement un secteur de connaissance (...) l'homme de 1970 ne connaît plus qu'un dixième de la sous-section des plastiques et voit sans cesse naître des sciences pures ou appliquées (...) qui lui restent souvent étrangères ; d'où une intense insatisfaction culturelle. (10).

Tous ces changements technologiques, tous ces progrès scientifiques commandent que l'homme suive, pour ne pas être dépassé. Et le bibliothécaire doit également se mettre au diapason de l'évolution de sa profession s'il ne veut pas être emporté par le mal de la déqualifition. Ces changements, il doit les assimiler, il doit les intégrer dans sa conduite. C'est ce qui fait dire peut être à GUINCHAT et à Michel MENOU que le métier de spécialiste de l'information documentaire est "un métier d'évolution, car non seulement les techniques professionnelles se transforment rapidement, mais aussi les connaissances qu'elle permettent de diffuser et les besoins auxquels il faut répondre. Le spécialiste de l'information doit avoir l'esprit souple, adaptable et capable de dominer la technique. Routine et passivité sont ses ennemis mortels" (11).

Il est donc nécessaire de favoriser l'adaptation du bibliothécaire. Et cette adaptation n'est possible que dans le cadre d'une information et souvent d'une formation continue, qui commence dès sa sortie de l'école et qui se réalise dans le cadre d'un recyclage professionnel. Ce recyclage permet au bibliothécaire d'entretenir les connaissances déjà acquises, de les perfectionner, de les compléter, de les approfondir, afin d'être toujours adapté aux exigences de sa profession. Ce recyclage doit s'inscrire dans le cadre de l'éducation permanente, car comme le souligne Gaston Berger "Ce que nous devons apprendre ce n'est pas à changer une fois, c'est à nous transformer sans cesse pour être toujours adapté" (12). Il ne faut pas donc attendre deux, quatre, cinq ans pour se recycler, mais il faut multiplier les stages de recyclage si l'on veut être efficace. Cela est tellement vrai que "s'il y a une trentaine d'année le potentiel actualisable d'un cadre au travail pouvait s'exprimer par la formule :

Potentiel actualisable = Formation de base + Expérience profesionnelle, aujourd'hui la formation acquise dans les Grandes Ecoles ou à l'Université jointe à l'expérience professionnelle ne suffit plus (...). Les entreprises après avoir visé le développement des capacités techniques de leurs cadres, s'efforcent également aujourd'hui de développer leurs capacités commerciales, administratives et humaines (...). On note chez certaines d'entre elles, le désir de promouvoir la culture générale des cadres. Au point que maintenant nous pouvons écrire :

Potentiel actualisable = Formation de base + Expérience professionnelle actualisable + Formation continue (Perfectionnent et recyclage) + Formation psycho sociale. (13).

Ces propos de Jean TRANSON se passent de tout commentaire.

La nécessité du recyclage du bibliothécaire étant établie, il convient de dire deux mots sur son organisation. C'est qu'un stage de recyclage a ses exigences. Pour le cas d'espèce, il convient avant toute chose de décrire les aspects de la profession qui requièrent un recyclage, pour les traduire ensuite en objectif de formation. Ce recyclage devra s'effectuer autant que faire se peut dans le cadre d'un séminaire atelier qui a l'avantage de lier la théorie à la pratique. Ce recyclage sera toujours évalué.

Par ailleurs, on aura reccurs aux mêmes méthodes pédagogiques que celles préconisées pour les cours pratiques, à savoir la pédagogie par objectif et le micro enseignement qui sont particulièrement indiquées lorsqu'on veut apprendre vite et bien. Ces méthodes permettent également une évaluation précise du degré de perfectionnement atteint.

Pour être opérationnel, un stage de recyclage sous forme de séminaire atelier devra faire l'objet d'une préparation minutieuse. Il doit être mis au point par des chercheurs, des practiciens et des usagers avertis, qui vont se concerter dans le cadre d'un groupe de travail ou d'une équipe de recherche.

D'autre part, les stagiaires qui seront invités au recyclage, doivent présenter un profil homogène. Enfin on devra toujours avoir présent à l'esprit que dans tout processus d'apprentissage, qu'il s'agisse de la formation initiale ou du recyclage, le temps ne respecte pas ce qu'on fait sans se soucier de lui.

CONCLUSION.

Pour conclure, nous terminerons par de simples voeux. La formation professionnelle a ses contraintes, et l'acte d'enseigner a ses exigences. Enseigner, apprendre, transmettre aux autres des connaissances que l'on possède requiert des aptitudes. Il faut savoir communiquer. C'est pourquoi il est souhaitable qu'on suscite des vocations pédagogiques parmi les cadres scientifiques des bibliothèques qui justifient d'une certaine expérience, et d'une formation universitaire. Des bourses d'étude leur seraient octroyées pour aller suivre une formation psychopédagogique dans des pays comme les USA ou le Canada ou tout autre pays avancé dans les sciences de l'éducation.

Cela les enrichirait et sécuriserait l'enseignement des sciences bibliothéconomiques, tout comme cela dynamiserait la recherche bibliothéconomique.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(1) Voyenne (Bernard). - Le droit à l'information / par Bernard Voyenne.- Paris : Aubier Montaigne, 1970, p. 12.

(2) LANCASTER (F. W.) - Principes directeurs pour l'évaluation des systèmes et services d'information / par F.W. Lancaster.- Paris, UNESCO, 1978.- p. 1.

(3) LANCASTER (F.W.) - op. cit.- p. 18.

(4) CLAVEL (Jean Pierre).- Evaluation des bibliothèques universitaires : Rapport introductif général / par Jean Pierre Clavel.- [LAUSANNE : BCU], 1982.- p.9. (Colloque AUPELF Nice, 29 Novembre - 2 Décembre 1982).

(5) "Une bibliothèque est une structure dont tous les éléments interagissent et communiquent les uns avec les autres. Individuellement ou conjointement, ces divers éléments fonctionnent pour parvenir à la réalisation d'un objectif commun, résultant d'une action concertée de toutes les composantes individuelles" in : Thomas (Lewis). La méduse et l'escargot : reflexion d'un biologiste / par Lewis Thomas.

(6) Un objectif pédagogique est la description d'un ensemble de comportement (ou performances) dont un étudiant doit se montrer capable pour être reconnu compétent. Un objectif décrit donc une intention, plutôt que le processus d'enseignement lui-même (...) un objectif pédagogique décrit le résultat que veut atteindre un cours...
in : Mager (Robert F.) - Comment définir des objectifs pédagogiques / par Mager..., Trad. et préf. G. Décote...- 2è éd. Rév. et aug.- (Paris) : Bordas, 1979 p. 5.

(7) Un objectif général, est un énoncé d'intention pédagogique décrivant en termes de capacité de l'apprenant l'un des résultats escomptés d'une séquence d'apprentissage.
In : Hameline (Daniel).- Les objectifs pédagogiques en formation initiale et en formation continue / par Daniel Hameline..., Pref de Bertrand Schwartz.- 3è éd. Paris : Les Ed. ESF (Entreprise moderne d'Edition) 1982.- p. 98.

.../...

(8) Un objectif spécifique ou opérationnel est issu de la démultiplication d'un objectif général en autant d'énoncés rendus nécessaires pour que quatre exigences "opérationnelles" soient satisfaites.

In : Hameline (Daniel) - op. cit. p. 100

(9) Goguelin (Pierre). La formation continue des adultes / par Pierre Goguelin... - Paris : Presse universitaire de France, 1975. - p. 30.

(10) Goguelin (Pierre). - op. cit. - p. 26.

(11) Guinchat (Claire). Sciences et Techniques de l'information et la documentation : Introduction générale / par Claire Guinchat et Michel Menon - Paris : Presse de l'UNESCO, 1981.

(12) Berger (Gaston) - L'homme moderne et son éducation / par Gaston Berger

(13) TRANSON (Jean). Le développement de carrière des cadres dans la grande entreprise. Cité par Pierre Goguelin - op. cit. p. 30/31.

IFLA Pre-Seminar - Session, NAIROBI 1984

Division:

Section:

On 12 August 1984

51-Pre-Session-5-F

LES ENSEIGNANTS. QUALITES REQUISES POUR REPONDRE AUX BESOINS EN ENSEIGNEMENT ET EN PERSONNEL.

PAR

ANTOINETTE F. CORREA
CONSERVATEUR DES BIBLIOTHÈQUES.
ASSISTANTE À L'ECOLE DE BIBLIOTHÉCAIRES, ARCHIVISTES ET DOCUMENTALISTES, UNIVERSITÉ DE DAKAR.

DAKAR, SENEGAL

For internal use only:
To be brought to meeting no:
on 12 August
Remarks: KICC room 8
To be presented orally ☒
For distribution only ☐

LES ENSEIGNANTS, QUALITES REQUISES POUR REPONDRE AUX BESOINS EN ENSEIGNEMENT ET EN PERSONNEL

L'importance du rôle des unités documentaires et de la formation de ses agents dans le processus de développement des nations, n'est plus à démontrer. Cela est devenu une évidence dans les sociétés occidentales et s'impose de plus en plus dans les pays en développement. Les années cinquante ont vu la naissance et la croissance de nombreuse institutions chargées de la formation de bibliothécaires ou de documentalistes, notamment aux USA et en Europe. Les premières institutions, non universitaires, étaient uniquement gérées par des professionnels qui à travers leurs associations définissaient les programmes de formation et les modalités d'examen. Au cours des vingt dernières années, il s'est esquissé un important mouvement d'intégration des écoles de bibliothèques, d'archives et de documentation au sein des institutions universitaires. Il s'en est suivi une évolution des programmes vers un contenu plus théorique comparé à la vision essentiellement pratique du début.

Bien que plus tardivement, les pays en développement ont aussi montré un intérêt croissant pour la formation de spécialistes des unités documentaires. Ils ont été encouragés en cela par des organisations internatinales telles que l'Unesco, l'IFLA, la Fondation Ford ou Carnegie, ainsi que par le British Council et d'autres organismes nationaux du même type. Ces organisations les ont aidé financièrement et souvent techniquement pour l'établissement d'écoles professionnelles devant répondre aux besoins en personnel de leur système national d'information. L'établissement de ces institutions a vu surgir maints problèmes dont la solution n'a pas toujours été facile et adéquate. Notamment en ce qui concerne l'équipement en matériel et en personnel. Le personnel d'une école de bibliothéconomie en l'occurence les enseignants, thème

de notre intervention, forme son principal atout. C'est lui qui détermine la qualité des résultats obtenus.

Une telle position explique le débat qui a longtemps courru à propos des mérites respectifs d'un personnel enseignant à temps plein et celui d'un personnel à mi-temps. Il faut reconnaître que ces derniers contribuent à maintenir des liens constants entre l'école et les unités documentaires de la place, ils assurent la continuité entre la théorie et la pratique. En fait, la collaboration des praticiens est indispensable dans une école professionnelle.

Cela dit, si nous admettons que le succès d'une école de bibliothéconomie dépend du personnel enseignant, il faut aussi convenir qu'il dépend principalement des enseignants entièrement attachés à l'école. Ainsi que l'explique John Dean ; "They provide assured continuity; they are not only specialists in a particular field of librarianship, but specialists with a commitment to teaching; their views are not usually identified with a particular institution, and they can provide a wider and more cosmopolitan outlook than part-time staff, who may be committed to the procedures of one particular library ; their first loyalties lie with the school and its students in the way that those of part-time lecturers may not " (1)

---

(1) DEAN, John (1972). Planning Library Education Programmes. London : André Deutsch, p. 62.

....

C'est donc de cette catégorie d'enseignants que nous allons parler pour essayer de dégager les qualités qui leur sont requises pour répondre aux besoins en enseignement et en personnel.

L'intitulé du sujet proposé par l'IFLA nous semble reposer sur deux grands axes : d'abord les besoins sur le plan qualitatif, d'une école de bibliothéconomie en matière de personnel enseignant ; ensuite les besoins, dont la satisfaction pourrait contribuer à maximiser la qualité des enseignements.

Le premier point nous amène naturellement à parler de la formation de l'enseignant, dans les pays en développement, du point de vue universitaire et professionnelle. Nous nous appuyerons en partie sur l'exemple de l'Ecole de Bibliothécaires, Archivistes et Documentalistes de Dakar que nous connaissons et dont les structures suivent largement les recommandations émises par l'Unesco et l'Unisist.

Pour définir les besoins en enseignement qui constituent le second point de notre texte, nous allons entreprendre une brève analyse du contenu de cet enseignement en soulignant les objectifs visés. Puis nous aborderons les moyens dont dispose l'enseignant pour réaliser ces objectifs, notamment les structures offertes par l'école, par l'environnement extérieur et les conditions de travail.

L'étude des besoins en formation et des besoins en enseignement, nous conduit, dans un troisième point, à brosser les qualités requises de la part d'un enseignant d'une école de sciences de l'information.

I/- FORMATION DE L'ENSEIGNANT :

1.1. Analyse de la situation

1.2. Critiques

1.3. Propositions.

1.1. Analyse de la situation

Il semble universellement reconnu que l'obtention d'un diplôme universitaire de base telle que la licence, assortie d'une qualification professionnelle est indispensable pour prétendre enseigner dans une école de sciences de l'information (DEAN J. 1972).

L'EBAD, qui est un Institut d'Université, doit suivre les normes requises pour l'ensemble de l'Université en ce qui concerne le personnel académique. Aussi, il est demandé au postulant au minimum une maîtrise (1), l'idéal étant la possession d'un DEA (2).

Ces diplômes garantissent d'une part, le niveau intellectuel du futur enseignant, permettent son insertion harmonieux au sein des membres du corps académique (problèmes de statut et de salaire) et finalement constituent un apport de connaissances fondamentales extrêmement enrichissant pour la profession. Il va s'en dire qu'un linguiste de formation peut beaucoup apporter à l'élaboration de thésauri ; un philosophe ou un juriste sont d'une grande utilité pour l'enseignement de bibliographie spécialisée en ces domaines ; tandis qu'un mathématicien formé aux sciences de l'information peut faire découvrir sans trop de difficulté, les mystères de l'informatique aux étudiants en tenant compte des besoins de la profession et non pas seulement de l'évolution de la science mathématique.

Tout aussi important que l'acquisition de connaissances fondamentales, la formation professionnelle du futur enseignant doit être assurée de façon rigoureuse et autant que possible par des institutions renommées pour leurs prestations.

Pour répondre à cette exigence, l'EBAD envoie les postulants retenus en formation à l'extérieur, dans différents Ecoles et Instituts. Le choix se fait suivant

---

(1) A postgraduate diploma with a master's dissertation

(2) Approximately equivalent to a first year for a Ph. D. research Program

les filières que nous assurons, les possibilités de bourse dont nous disposons et la coopération existant entre ces institutions et la nôtre. Nous avions principalement recours :

- pour la section bibliothèques : à l'Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques de Lyon, en France.
- pour la section archives : au Stage Technique International de Paris et à l'Ecole de Chartes.
- pour la section documentation : à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

Comme on peut le constater, la formation était essentiellement française. Mais depuis quelques années, nous associons aux institutions françaises pour la formation professionnelle des enseignants, des écoles d'aubédience nord-américaine ou anglo-saxonne, telles que l'école de Bibliothéconomie de Montréal au Canada, ou celle de Lougborough (1) en Angleterre.

1.2. Critiques :

L'inconvénient majeur de cette "formation extra-muralli" dont nous reconnaissons par ailleurs les hautes qualités, se trouve dans l'ignorance du futur enseignant des réalités bibliothéconomiques locales.

A son retour, il essaie d'y remédier en partie par des contacts personnels avec les professionnels, par des visites dans les unités documentaires, par des discussions avec d'autres collègues enseignants plus anciens dans la maison.

Cependant, cette découverte du milieu local repose trop sur la bonne volonté de l'enseignant et sur la disponibilité des autres pour qu'elle puisse prendre l'allure d'une connaissance systématique. D'autre part,

---

(1) Department of Library and Information studies. Loughborough University of Technology.

il arrive souvent que l'enseignant recruté, tout frais sorti d'une école de haute renommée, ait honte de demander des renseignements sur leur travail à des bibliothécaires dont le statut, pense-t-il, n'égale pas le sien.

Il nous semble nécessaire de mettre en place un système permettant au futur enseignant d'entrer en contact avec les unités documentaires du pays et d'avoir une vue d'ensemble des pratiques bibliothéconomiques locales. En dépit de ce qu'en disent les spécialistes de la bibliothéconomie des pays en développement (1), nous pensons qu'elles ont leur raison d'être et que de toute façon, il faut en connaître les tenants et les aboutissants pour pouvoir les améliorer ou les changer au besoin.

Cette connaissance est d'autant plus nécessaire que dans la plupart des cas, l'enseignant doit présenter au terme de sa formation, une étude sous forme de mémoire de recherche qu'il lui est conseillé d'axer sur les problèmes de son pays. La méconnaissance du milieu local est alors un lourd handicap pour l'élaboration de telles études.

1.3. Propositions :

En résumé, les postulants reçoivent en plus de leur diplôme universitaire de base, une formation professionnelle théorique d'une année ou deux suivant les écoles plus un à deux mois de stage pratique.

La partie pratique de cette formation nous paraît insuffisante. "A man going into teaching without appropriate experience will sometimes show a very limited

---

(1) ASHEIM, L. (1966). Librarianship in the developing countries. Urbana : University of Illinois.
NEW; P.G. (1978). Education for librarianship. London : Bingley.
DEAN J. (1972). Planning Library Education Programme, London : André Deutshe

appreciation of practical professionnal requirements."(1)

Aussi, nous pensons que pour une formation efficace et surtout pertinente par rapport à notre situation particulière, il faudrait :

a) accentuer l'apprentissage pratique

b) axer la formation professionnelle dans les institutions universitaires

c) instaurer une initiation pédagogique

d) assurer une formation continue.

1 - L'apprentissage pratique comprendrait 2 volets :

. Un stage de 6 mois dans les unités documentaires locales avant la formation à l'extérieur.

. Un stage pratique après obtention du diplôme professionnel dans une unité documentaire de haut niveau pendant trois mois au minimum.

2 - Il faut favoriser la formation professionnelle dans les institutions universitaires afin que le diplôme o' enu et les recherches effectuées servent à un avancement e fectif dans le corps des enseignants de l'Université.

3 - L'enseignant nouvellement recruté, malgré ses diplômes universitaires et professionnels, se trouve souvent démuni devant les tâches pratiques d'enseignement. Cela risque de diminuer son efficacité et surtout peut impressionner défavorablement les étudiants. On pourrait y remédier en lui faisant subir pendant quelques heures une initiation aux méthodes pédagogiques, soit au sein de l'institution de formation soit au sein de l'école qui l'emploie en accord avec les autorités compétentes.

4 - La formation continue des enseignants d'une école de sciences de l'information est un besoin vital lorsque l'on connaît l'évolution rapide de la profession. La formation continue à ce niveau peut revêtir deux aspects:

---

(1) DEAN (1972) op. cit., p. 59.

- participation à des séminaires, conférences et autres rencontres sur le plan national et international pour réactualiser les connaissances et se maintenir au courant des développement de la profession de manière directe.

- stages d'initiation dans des unités documentaires autres que celle de la formation initiale pour maintenir une certaine cohésion au sein des enseignements en sachant ce que font les autres.

II/ - LES ENSEIGNEMENTS :

2.1 - Définition des objectifs
2.2 - Moyens de réalisation des objectifs
2.3 - Conditions de travail

2.1 - Définition des objectifs :

Il appartient à chaque pays de déterminer les objectifs de son programme de formation en sciences de l'information en tenant compte de ses structures d'éducation, de ses impératifs de développement et des besoins du marché professionnel. Le but ultime étant d'arriver à trouver des solutions aux problèmes professionnels qui se posent à court et à long terme. Pour atteindre ce but le programme de l'EBAD comprend 2 parties :

a) une partie pratique visant à atteindre une efficacité immédiate ;

b) une partie fondamentale cherchant à donner à l'étudiant la possibilité d'entreprendre un développement du système national d'information dans son environnement culturel et social. Cette partie comprend notamment la rédaction d'un mémoire de recherche orienté vers les problèmes professionnels en milieu local.

Ce programme du 2nd cycle offre un tronc commun et des options de spécialisation. Les enseignements du tronc commun s'articulent autour des méthodes et principes de la chaîne documentaire et des sciences auxilliaires. Les options de spécialisation offrent des cours spécifiques à l'archivistique, à la bibliothéconomie et à la documentation.

2.2 - Moyens de réalisation des objectifs :

Ils se composent, en dehors des connaissances du professeur et de son savoir faire, des structures offertes par l'Ecole, par l'environnement extérieur et des conditions de travail.

a) Structures de l'Ecole :

- Une école de bibliothéconomie doit posséder une bibliothèque devant servir de modèle en ce qui concerne le bâtiment, l'aménagement de l'espace, l'organisation des collections et la qualité du service.

- En plus d'une bibliothèque bien fournie l'école doit disposer de salles spécialement aménagées pour la conduite d'exercices pratiques tels que le catalogage et les recherches bibliographiques, par exemple.

- L'enseignant a parfois besoin pour l'exercice de ses fonctions, d'un équipement de base en matériel audio-visuel.

b) Structures extérieures :

- Il est aussi nécessaire d'avoir dans un environnement plus ou moins immédiat une grande bibliothèque universitaire, des bibliothèques publiques, des bibliothèques spécialisées ou centres de documentation, des dépots d'archives, pour abriter les stages pratiques des étudiants.

- Des visites doivent être organisées en direction des librairies, des maisons d'édition et des imprimeries.

c) Il doit être donné à l'enseignant des conditions de travail visant à maximiser son efficacité.

. un équilibre équitable doit être trouvé entre le nombre des enseignants, la nature des enseignements et le nombre d'étudiants par classe afin d'éviter de trop charger l'enseignant.

...

. une collaboration effective doit exister entre tous les membres du personnel : corps enseignant et administratif, afin que chacun se sente responsable de la bonne marche de l'école. Une telle collaboration peut s'instaurer en organisant des rencontres régulières entre membres du personnel et par une bonne circulation de l'information à tous les niveaux.

. une attitude constructive de la direction à l'égard des revendications matérielles et statutaires des enseignants peut accentuer la participation responsable de ces derniers.

III/ - LES QUALITES REQUISES :

L'étude des deux premiers points nous permet d'aborder en dernière partie une revue sommaire des qualités requises de la part d'un enseignant pour répondre aux besoins de son enseignement. Ces qualités nous semblent reposer sur quatre caractéristiques :

3.1 - humaines
3.2 - pédagogiques
3.3 - professionnelles
3.4 - universitaires

3.1 - Caractéristiques humaines :

. une personnalité affirmée met en confiance les étudiants.

. enthousiasme et conviction sont nécessaires dans l'exposé des idées.

. chaleur humaine et intérêt doivent présider aux relations avec les étudiants.

. capacité à recevoir et à comprendre les points de vue des autres est aussi indispensable.

3.2 - Caractéristiques pédagogiques :

. habilité à enseigner, c'est-à-dire à communiquer un message de façon claire et pertinente ; donnant à son auditoire l'occasion d'éclaicir certains points tout en respectant le temps imparti pour le déroulement du cours.

. capacité à établir le contact avec les étudiants, à les intéresser et à les motiver.

3.3 - Caractéristiques professionnelles :

Il est nécessaire, nous l'avons vu , pour l'enseignant d'avoir une bonne expérience dans l'exercice de la profession, mais il faut que cette expérience soit la plus récente possible.

Pour maintenir le niveau d'actualité de son expérience professionnelle, l'enseignant doit revenir régulièrement à la pratique. Il peut le faire par des stages, seulement ils sont en général de courte durée et donc pas assez profitables à notre avis.

La solution idéale à ce problème serait d'instaurer des échanges de postes entre praticiens et enseignants pendant une période déterminée.

Cependant des différences de salaires et de statuts empêchent d'opérer de tels échanges. En attendant l'harmonisation des statuts entre praticiens et enseignants l'école pourrait envisager l'octroi d'année sabatique aux enseignants désireux de se mettre à la pratique. Ceci ne pourrait que bénéficier à l'école.

3.4 - Caractéristiques universitaires :

La première obligation demandée à l'enseignant de l'EBAD est d'avoir les qualifications requises pour enseigner à l'Université. Cette obligation rejoint la nouvelle tendance des Ecoles des Sciences de l'Information qui désormais orientent plus leur formation vers l'étude approfondie de principes moteur de la profession que vers l'apprentissage pur et simple de techniques. L'un des objectifs principaux de l'école est d'approfondir les connaissances bibliothéconomiques afin d'améliorer les pratiques existantes, d'adapter les techniques étrangères ou d'en créer de nouvelles. Pour cela il est demandé à l'enseignant de mener de front avec son activité d'enseignement des travaux de recherche. Il lui faut donc disposer du temps nécessaire à ses recherches d'autant plus qu'elles

profitent non seulement à son enseignement, mais aussi à sa carrière et à la renommée de l'école.

En conclusion nous pouvons dire que l'enseignant d'une école de sciences de l'information dans les pays en développement a besoin d'une part, d'intensifier son expérience professionnelle pour rester en contact avec les réalités bibliothéconomiques ; d'autre part, il lui faut des conditions de travail favorables à la conduite de travaux de recherche, fondamentales au développement de la profession et nécessaires à la poursuite de sa carrière.

J'aimerais à présent évoquer un point tout aussi essentiel que la satisfaction des besoins, il s'agit du devoir de l'enseignant lié à la probité morale et intellectuelle.

Nous savons tous ici, que l'un des avantages principaux de l'enseignement, surtout au niveau universitaire, réside dans la quasi-totale liberté de l'enseignant dans l'exercice de sa profession. Cet indéniable avantage, que nous ne rejetons pas, devrait être assorti d'une conscience professionnelle exemplaire et d'une grande rigueur morale.

Je ne voudrais pas terminer sans attirer l'attention des participants sur l'intérêt qu'il y aurait à établir des échanges entre les écoles des pays du Tiers-Monde, en ce qui concerne les programmes, le personnel enseignant et les étudiants. Ces relations sud-sud peuvent aussi contribuer à améliorer l'efficacité de l'enseignant dans nos pays.

BIBLIOGRAPPHIE

CASTELEYN, Mary. Planning library trainning Programmes, London : André Deutsch, 1981.

DEAN, John. Planning library Education Programmes : A study of the problems involved in the management and operation of library schools in the developing countries, London: André Deutsch, 1972.

NEW, Peter G. Education for librarianship : Decisions in organizing a system of professional education, London: Bingley, 1978.

SEMINAIRE PRESESSION
NAIROBI 1984

DEVELOPPEMENT DU PERSONNEL DES SERVICES DE BIBLIOTHEQUE SUR LE TERRAIN ENSEIGNEMENT BIBLIOTHECONOMIQUE SUR LE TERRAIN

-*-*-*-*-*-*-

THEME: PERSONNEL NECESSAIRE POUR ASSURER LES SERVICES ET IDENTIFIER LES BESOINS

(13) LE POINT DE VUE DE L'AUTEUR ET DE L'EDITEUR

(M. AITHNARD, TOGO)

---

to be delivered on 12 August. KICC room 8.

La question de l'information, de la formation et des loisirs par la lecture est une réalité vivante, inséparable de la vie quotidienne des peuples, tant dans les pays dits développés que dans les pays en développement.

Ce mode de communication a pris droit de cité partout. Il dépasse la simple organisation et gestion de lieux appropriés à cet effet. Et l'aventure humaine qui a conduit des cabinets de lecture aux bibliothèques spécialisées de nos jours, est riche d'enseignements et d'anecdotes.

L'auteur, l'imprimeur, tous les artisans du livre, l'éditeur et aussi le bibliothécaire participent du mode des signes imprimés. Cependant il est rare qu'ils se regroupent et essaient de faire le point de leur aventure.

Il est fort possible que l'imprimeur et l'éditeur se réfugient derrière l'alibi des impératifs économiques. Ils ne peuvent diront-ils s'arrêter au risque d'être dépassés et de s'effacer de la scène. La concurrence est si dure. Ces arguments sont-ils valables ? N'ont-ils pas une mission en dehors des préoccupations de survie et de rentabilité ?

Il leur serait plus aisé de dire que l'auteur, le bibliothécaire et le lecteur peuvent avoir tout loisir de s'arrêter de temps à autre pour se poser des questions relatives aux objectifs et à l'orientation de leur mission.

Une telle position de la part de l'éditeur serait plutôt une fuite. Il se doit de dépasser la seule préoccupation de rentabilité et d'essayer de contribuer aux changements.

La mission de l'auteur, de l'éditeur et du bibliothécaire ne peut recouvrir sur tous les plans, dans les pays en développement, les mêmes objectifs que ceux qui leur sont implicitement dévolus en pays industrialisés.

Dans la mesure où ils sont des produits ambivalents de cultures différentes : culture traditionnelle et culture occidentale, peut-on as-

surer qu'ils sont mieux armés que leurs concitoyens pour aider et orienter le développement de leur pays ? A l'extrême, on peut prétendre qu'ils tiennent cette mission non du peuple dont ils sont originellement issus mais plutôt parce qu'ils ont accédé à la civilisation occidentale.

Ils sont,comme nous tous, des sortes de rénégats, qui, par la force des choses, participent à l'orientation d'un certain type de développement.

Mais qui peut nous prouver que ce type de développement imité de l'Occident et encouragé par lui, convient aux pays de l'hémisphère sud en général et en particulier aux pays africains ?

Qui peut affirmer que le processus de développement dans lequel nous avons engagé nos peuples est celui qui leur convient ? Quelles preuves avons-nous que ce type de "croissance" correspond ou satisfait leurs aspirations profondes ? Ne leur avons-nous pas parfois, plutôt souvent, imposé des modèles extérieurs ?

C'est dans ce contexte général de la recherche d'un type de développement approprié aux populations que la mission de l'auteur, de l'éditeur et du bibliothécaire pourrait être examinée. On mettra cependant un accent particulier sur les services que le bibliothécaire peut rendre à partir d'une définition des besoins ressentis dans le milieu concerné.

BIBLIOTHEQUE ET PERSONNEL:

Pendant longtemps les musées sont restés figés dans une certaine conception. Les oeuvres parfois très belles ont été ensevelies entre quatre murs et l'élite qui peut y entrer n'y entre que sur la pointe des pieds. Une sorte de cimetière des objets rares.

L'idée est née de faire éclater en certains endroits ces musées et de les rendre plus accessibles à tous. On a parlé et créé des musées-vivants, des éco-musées etc. Une bibliothèque n'est pas comparable en tous points à un musée. Les livres sortent des bibliothèques et reviennent

en principe retrouver leur place initiale. Mais la bibliothèque a aussi son rituel et ses règles.

Le lieu appelé "biblithèque" publique en Afrique, ne pourrait-il se modifier, ouvrir plus largement ses portes ? Comment pourrait-elle, dans certains milieux, devenir un instrument d'éducation et de promotion culturelle de la majorité ?

Y a t-il possibilité d'y faire accéder des citoyens moyens ne possédant qu'une connaissance élémentaire de la langue officielle (européenne) ou ne la lisant pas du tout ?

Des expériences de prêts de livres en langues nationales africaines existent en certains pays.De telles actions sont généralement liées à des programmes d'alphabétisation en langues nationales. Elles ne visent pas initialement des objectifs d'épanouissement humain. Elles cherchent dans la plupart des cas à rendre des techniques culturales accessibles aux populations et à les insérer dans un nouveau processus économique.

Il est théoriquement admis que le développement est l'affaire de tous et que tous doivent y participer. Cela est-il possible sans information, sans éducation ?
Le fonctionnement et la gestion y aident-ils ?

Si la participation de tous est requise, il est indispensable que tous aient droit à un minimum d'information et de formation.
Quels rôles dans ce sens pourrait jouer une bibliothèque en Afrique ?

Dans ces conditions la bibliothèque de type classique devient un lieu de prêts d'objets utiles - livres-, mais aussi un "marché" d'échanges d'idées et d'expériences.

On a reproché aux sociétés industrialisées leur caractère déshumanisé. On a loué chez les pays en développement la chaleur des relations humaines. La bibliothèque en Afrique est une émanation de la culture occidentale . Que peut-elle tirer des pratiques et de la culture africaines pour se donner un nouveau souffle, pour coller davantage à la réalité ?

De plus en plus on se rend compte que les pays du Nord n'ont pu résoudre la majeure partie de leurs problèmes par le type de

développement dans lequel ils se sont engagés. Le modèle perd petit à petit de son impact.

Au regard de tout cela peut-on se considérer le rôle et la mission d'une bibliothèque en Afrique ?
Si la bibliothèque-dans une nouvelle acception et en relation avec les réalités du milieu qui l'entourent - devenait autre chose que ce qu'il a été jusqu'à présent ? Si intellectuels, lettrés, néo-analphabètes peuvent s'y retrouver et trouver satisfaction à leur besoin de loisirs, d'information et de formation, par quelle appelation pourrait-on désigner alors ce nouveau type de bibliothèque ?

Vue sous ce nouvel angle, la bibliothèque ne jouerait-elle pas mieux son rôle dans une structure socio-culturelle plus élargie (foyer d'animation culturelle, centre culturel etc) ?
Au cas où elle serait une entité unique, à partir d'elle, est-il possible d'envisager d'autres activités prenant appui sur le livre et faisant appel à l'audio-visuel, à l'animateur ou leader naturel du milieu, aux cadres traditionnels et intellectuels de la communauté concernée ? Dans ce cas, le"lieu dit " bibliothèque devient le point de départ de tout un programme d'animation culturelle et de promotion humaine. Et toutes ces activités annexes donneraient vie à la bibliothèque, et lui enlèveraient son côté élitiste et confiné; elles rendraient le "Livre Vivant ". (1)

Le livre devient prétexte à une discussion plus élargie, prétexte à des informations judicieuses, prétexte pour parler de choses et d'autres intéressantes et utiles à la vie du milieu concerné.
L'administration a conduit à l'émiettement des responsabilités et, chaque service a tendance à s'entourer d'un certain carcan, d'une sorte de cocon.
La concertation n'est pas d'un usage courant et chacun lève sa garde pour protéger son domaine réservé.
L'information ne circule pas autant qu'il le faudrait.
Dans un milieu donné (rural ou semi-urbain) la "nouvelle" bibliothèque peut-elle être ce centre de ralliement, cet"arbre à palabre" où

---

(1) Il existe d'ailleurs une technique d'animation du livre appelé "Le Livre Vivant" (montages audio-visuelles, montages scéniques, conférences, discussions etc)

cadres et populations pourraient se rencontrer , échanger ?
La chose imprimée, les signes imprimés ne prennent vie que lorsque le regard s'y attarde et que la pensée les anime.
Le livre peut devenir objet animé et la bibliothèque, centre d'animation si les citoyens s'y retrouvent, l'acceptent et mieux l'adoptent comme un élément producteur d'effets de changements, un lieu d'échanges un détonateur d'idées nouvelles.
Si la bibliothèque était cela en Afrique , y aurait-il encore des bibliothécaires au sens classique du terme ? Ne seraient-ils pas plutôt des animateurs de bibliothèque ? Les expériences de bibliothèques ambulantes , (avec usage des wagons de chemins de fer, des camions) ont montré que la même personne assure le prêt des livres, la projection des films et anime même le ciné club, organise et présente des expositions. Cet agent polyvalent peut-on continuer de l'appeler bibliothécaire ?

Ce nouveau type de bibliothécaire en milieu rural pourrait peut-être s'appuyer sur un comité de gestion, ou d'organisation composé de représentants de plusieurs couches de la population qui le conseilleraient , l'aideraient dans les différentes tâches.

Mais quel impact réel pourrait avoir un bibliothécaire avec ce nouveau profil si le reste des structures et des mentalités demeurent figées ? Une action isolée pourrait-elle produire des effets si les autres secteurs qui devront concourir au développement demeurent bloqués dans leurs contradictions et leurs imitations ?

La définition des besoins dans tous les domaines devient une nécessité dans la mesure où on souhaite que tous les secteurs et toutes les couches de la population participent au développement. Parmi les multiples formes de participation qui existent, la participation volontaire parait la plus indiquée pour obtenir de meilleurs résultats. Mais à condition de mettre tout en oeuvre pour recenser et évaluer les vrais besoins.

Dans un contexte général de redéfinition des objectifs du développement sur la base des vrais besoins et des réelles priorités, la bibliothèque et le bibliothécaire pourraient alors jouer un rôle en rapport avec les aspirations de la majorité.

Besoins des bibliothèques et problèmes d'édition:

L'éditeur,malheureusement n'attend pas beaucoup du bibliothécaire classique.Il asseoit bien sur la promotion d'un livre de littérature générale sur la publicité.
L'achat de livres par les bibliothèques en Afrique n'atteint pas un chiffre important dans les statistiques de vente de l'éditeur. Mais la bibliothèque sert indirectement de test.

On dit souvent que les citoyens ne gardent dans leur bibliothèque que les ouvrages qu'ils aiment. Encore faudra -t-il qu'ils les aient lus. En le découvrant en bibliothèque, un lecteur peut-il se décider à l'acquérir, et à en parler autour de lui.

L'impact serait plus important si la bibliothèque jouait un rôle plus ouvert.

L'éditeur, et l'auteur devraient dans ces conditions, contribuer à la vie de la bibliothèque et entretenir des rapports plus suivis avec l'animateur de bibliothèque. L'éditeur et l'auteur s'inquiéteraient alors des goûts des lecteurs pour orienter leurs sujets de réflexion et leur programme de production.

Mais il faudrait s'entendre sur la manière de procéder à la définition des besoins en différents types d'ouvrages nécessaires à une communauté donnée. Objectivement, l'acquisition temporaire d'un objet comme le livre satisfait un besoin. L'acquisition assouvit un désir.
Mais subjectivement le choix de l'ouvrage n'est pas neutre. Qu'il soit choisi pour le loisir ou l'information, le choix répond toujours à la satisfaction d'une aspiration plus profonde, actuelle ou latente.

Une certaine conception de la vie, de l'homme et de son environnement guide chaque être humain dans ses attitudes.

Suffirait-il à l'auteur, à l'éditeur et au bibliothécaire de chercher à satisfaire les demandes?
En littérature générale on connait des auteurs qui "marchent" et ces auteurs savent qu'ils plaisent parce qu'ils écrivent d'une certaine façon et véhiculent certaines idées, certaines images qui satisfont les attentes des lecteurs.

L'éditeur bien sûr en tient compte.

Mais si les trois (auteur, éditeur, bibliothécaire) étaient animés de l'idée d'éduquer, d'informer, d'aider à la promotion humaine ils devront chercher à aller au-delà des besoins exprimés et des attentes du lecteur.

Dans une préoccupation de développement, cela pourrait se comprendre. Ce serait une sorte de refus de la facilité. Mais l'éditeur en Afrique ne peut aller très loin. Les pertes qu'il subit en littérature générale ne sont comblées que par les ouvrages scolaires qui ont une clientèle assurée. Mais encore faudrait-il qu'il ait les ouvrages scolaires adoptés par les écoles.

Avant son arrivée sur le marché de l'édition d'autres existaient qui n'entendent pas que leurs ouvrages soient remplacés.

En Afrique plus de 90 % des livres des librairies et des centres de documentation sont de provenance française. En 1979 les éditeurs français exportaient vers l'Afrique francophone pour 12 Milliards de francs CFA (21,79 % de la production)

Cela se comprend .... Un effort important reste à faire dans le domaine de la production éditoriale.
Il y a trop peu d'éditeurs en Afrique surtout dans la zone dite francophone .

Le Nigéria dans ce domaine montre un certain dynamisme qui n'est pas seulement dû à l'importance de sa population.

En 1977, en littérature générale, ce pays mettait sur le marché 1124 titres contre 125 et 48 en Côte d'Ivoire et au Sénégal. A la même époque d'autres pays n'atteignaient même pas la dizaine de titres.(1)

Il est souvent trop aisé de jeter la pierre au bibliothécaire qui aligne sur ses rayons plus d'ouvrages de littérature étrangère qu'africaine.

---

(1) Littérature scolaire 107 contre 21 et 7

La plupart des auteurs africains souhaitent se faire éditer en Europe. On ne peut négliger leurs raisons.

Mais à l'étude il est difficile à l'éditeur africain d'avoir un programme de production très fourni sans subvention. Mais la subvention peut aussi hypothéquer les critères de sélection des manuscrits.

A propos des choix de lecture des intellectuels africains, certains parlent de mépris de la littérature de ce continent. Ils préfèrent dans la plupart des cas s'abreuver de littérature étrangère. Ils sont plus sensibles aux articles relatifs à des ouvrages "made in Europe".

Le mépris dans lequel les Africains eux-mêmes tiennent leur propre littérature explique t-il la réticence des éditeurs et des lecteurs étrangers ? Ces derniers, depuis un certain temps montrent un intérêt croissant pour les ouvrages africains mais à condition que l'ouvrage soit publié par un éditeur européen.

La rencontre des cultures est une bonne chose en soi. A s'abreuver toujours à la même source, on se prive d'autres sources enrichissantes. Beaucoup d'ouvrages européens écrits dans une autre langue que la langue française gagnerait à être traduits. Mais les complications relatives aux droits d'auteur refroidissent l'élan des éditeurs africains L'éditeur africain se heurte aussi à des problèmes de faible tirage qui rendent le coût du livre plus élevé.
Quand un éditeur français tire à 100.000 exemplaires, son homologue africain se contente d'un tirage de 3.000 à 5.000.
On comprend pourquoi des auteurs africains cherchent à être publiés en Europe. En dehors du fait qu'ils seront plus connus (nombreux articles de presse, vente plus importante ...) il y a aussi l'appât du gain (droits d'auteur plus élevés). Ils reprochent aux éditeurs africains le peu de cas qu'ils font de l'impact de la publicité. Mais, peu savent que trente secondes de message publicitaire aux heures de grande écoute coûtent dans certains pays africains 40.000 F CFA.

Les imprimeries de la place revenant souvent plus chères, l'éditeur africain fait appel à des imprimeurs européens moins chers et mieux équipés.
Dans tous les cas , les transports de livres d'un pays africain à un au-

tre reviennent chers. De même que les taxes frappant l'importation et la fabrication de livres.

En instaurant au niveau de l'Afrique un dialogue entre l'auteur , l'éditeur , le bibliothécaire peut-on arriver à résoudre certains problèmes relatifs à la qualité , au coût et à la promotion du livre ?

Il est indéniable que la chose imprimée joue et jouera toujours un rôle plus important dans le processus de développement des pays neufs.

Aucune baguette magique ne peut effacer les obstacles dressés par la nature des choses (géo-politique, héritage colonial, tradition/...etc) et les hommes. Le dialogue et la concertation des secteurs concernés pourraient être une voie pour clarifier les problèmes et proposer des solutions. Mais encore faudrait-il un dialogue dans lequel chacun aurait accepté de baisser un peu sa garde.

IFLA Pré-session Séminar...
Education for librarianship on
the grassroots level
Nairobi 13-18 august 1984.

EXPOSE DES PROBLEMES SOCIAUX, CULTURELS, POLITIQUES ET DE DEVELOPPEMENT EN GENERAL PROPRES AUX PAYS AFRICAINS.

Discours d'ouverture par Raphaël MDIAYE Directeur
des Bibliothéques publiques- Dakar- Sénégal.

En me demandant de traiter le sujet ci-dessus, le grpupe d'experts qui a prèparé ce préséminaire m'a fait préciser par ailleurs que ma contribution devrait constituer aussi: "une approche socio-philosophique intégrant tous les aspects du séminaire, définissant une orientation des problémes et devant viser à identifier toutes les barrières qui existent dans tous les pays d'Afrique dans le domaine du développement des bibliothéques et des systèmes d'information. Le texte devrait servir de cadre pour toutes les discussions du séminaire."

Face à une telle mission, je voudrais d'ores et déjà faire appel à votre indulgence pour les lacunes inévitables de ma contribution.

L'examen du programme de travail du préséminaire permet de mettre en évidence la démarche analytique mise en oeuvre et l'articulation des quatre points fondamentaux auxquels notre réfléxion devrait apporter des réponses satisfaisantes.

- La réfléxion va devoir s'appliquer d'abord sur le milieu dont il s'agit, en particulier, de saisir les premiers besoins.

Quel est-il ce milieu et quels en sont précisément les premiers besoins?

- Il s'agira ensuite de dresser le profil du personnel capable d'apporter aux services et besoins identifiés, les solutions requises dans le cadre d'une démarche de planification.

- Face à la réalité diagnostiquée et au profil dessiné du bibliothécaire, l'interrogation portera sur les réponses fournies par l'enseignement formel et non formel. Sont-elles appropriées ?

- Enfin notre réunion poursuivra ses investigations sur la formation des formateurs.

Pour introduire le débat sur ces qatre points nous allons nous arrêter principalement sur le milieu pour l'identifier dans ses divers aspects, de sorte que notre réfléxion parte effectivement de la réalité concrète de l'Afrique des année 80.

I. LE MILIEU.

1º Eléments de géographie politique.

Deuxième continent du monde après l'Asie, l'Afrique 30.300.000 Km2, a consacré son morcellement avec l'existence d'une cinquantaine d'Etats dont la plupart ont moins de trente ans d'âge.

Jaloux de son autonomie et soucieux de sa souveraineté, chaque Etat veille sur ses frontières qu'il tient à consolider. Certains nourrissent même le rêve de leur extension pour recouvrer des ensembles unitaires initiaux que le découpage colonial, aberrant (1) par endroits a ignoré.

A l'intérieur des frontières, on s'efforce de se forger une personnalité nationale distinctive, même si la ligne politique suivie n'est pas très éloignée de celle d'autres pays. Ainsi, malgré la mystique unitaire des panafricanistes (K. NKrumah, G. Padmore, C. Anta Diop...) qui a habité l'intelligentsia politique du continent, l'Afrique offre aujourd'hui une mosaïque d'Etats-nations dont quelques uns sont par ailleurs marqués par une réelle instabilité politique. Cet émiettement a conduit certains à ne parler de l'Afrique qu'au pluriel. Les cinquante Etats du continent, c'est cinquante Afrique (2) en raison des conséquences d'une différenciation entretenue et déjà notable d'un pays à un autre.

2º Quelques éléments de géographie humaine.

L'Afrique d'aujourd'hui, c'est une population estimée à près de 500 millions d'habitants avec une très forte proportion de jeunes: 55 à 60 % ont moins de 20 ans. (3)

---

(1) Comment s'en étonner puisque le partage du continent eut lieu non en Afrique mais à Berlin en 1884-85.

(2) Les Cinquante Afrique, tel est le titre de l'ouvrage en 2 tomes de Hervé BOURGES et Claude WAUTHIER paru au Seuil en 1979.

(3) In Grand atlas du continent africain sous la direction de Régine Van Chd Dannenfel, ed. J.A 1973.

L'Afrique, c'est aussi la démographie la plus forte du monde avec un taux de 3% par an (1).

Ces deux facteurs réunis posent, comme on s'en doute, de nombreux problèmes à la population active et à l'Etat au niveau de chacun de nos pays (éducation, chômage...)

a)- Les problèmes d'urbanisation et les rapports villes/campagnes.

L'évolution de la répartition de la population entre les villes et les campagnes pose aussi sa série de problèmes.

Limitée au départ, l'urbanisation s'accélère à un rythme de 6% par an tandis que pour les capitales, ce taux est de 8% l'an. Ainsi de nombreuses capitales voient leur population doubler tous les 10 ans(2).

Si l'exode rural est important et généralisé, il devient dramatique pour les pays frappés par la secheresse où le flux migratoire massif vide les campagnes dans lesquelles l'agriculture devient aléatoire voire impossible, telle année ou telle autre.

D'une façon générale, les capacités d'absorption des villes sont dépassées par la croissance interne de celles-ci (par la démographie plus forte encore ici), et par le flux migratoire. Ainsi, au plan de l'emploi, du logement, de l'éducation, de la santé, de l'assistance sociale, du transport, de la fourniture en eau ou en électricité, la demande déborde l'offre.

Avec l'absence de plans directeurs d'urbanisme ou le rtard de la réalisation de ces plans sur l'évolution urbaine, le développement des villes, dans la plupart des cas, n'est pas préalablement pensé et présente en conséquence, des incohérences voire des aberrations nombreuses et potentiellement dangereuses. Les quartiers bidonvilles

.../...

(1) Peuplée de 200 millions d'habitants en 1940, l'Afrique compterait à la fin du siècle 900 millions d'habitants.- In B.PISANI: La Main et l'outil. - R. Laffont; 1983. P43.

(2) Dakar comptait 500,000 habitants en 1967 . En 1984, soit 17 ans plus tard Dakar compte 1.400.000 Habitants soit prés du triple. D'autres villes ont une croissance encore plus forte (Abidjan - Lagos...). D'une façon générale on prévoit un triplement de la population urbaine en Afrique d'ici la fin du siècle.

pour la plupart, naissent qu'il faut raser ultérieurement -avec les problèmes sociaux et humains qu'on peut deviner- ou dont il faut s'accommoder -avec les désagréments et les dangers inévitables: promiscuité, alcoolisme et drogue, prostitution, délinquance juvénile, criminalité, maladies.

La croissance urbaine incontrolée pose aussi avec acuité le problème de l'assainissement (évacuation des eaux de pluies, des eaux usées et des ordures ménagère) et celui du transport urbain (routes étroites et mal entretenues; transports en commun mal organisés, insuffisants sinon inexistants).

Certaines villes africaines (Dakar, Bamako ...) ont par ailleurs d'autres préoccupations majeures: c'est la réduction des terres fertiles qui les ceinturent et permettent de les nourrir en partie. Sur la pression de la demande foncière les villes empiètent sur ces terres cultivables. En effet pour les propriétaires fonciers, il est plus rentable de vendre ces terres que de continuer à les cultiver.

Tous ces facteurs conjugués ont une incidence sur l'environnement intérieur et extérieur de nombreuses villes africaines.

A l'intérieur, c'est l'insuffisance des espaces vertes (pelouses, parcs et jardins publics, botaniques ou zoologiques.).

A l'extérieur, c'est l'absence de prévision et de protection de zones boisées qui pourront rester telles quelles plus tard quand la ville les aura intégrées, ou devenir des espaces vertes au coeur de celle-ci.

Toutefois, ces problèmes des villes africaines ne signifient pas que les populations urbaines sont à plaindre par rapport à celles des zones rurales. Bien au contraire, elles font mobiliser par l'Etat des moyens beaucoup plus importants que les zones rurales, et l'on peut dire que d'une façon générale, le coût global d'un citadin dans les dépenses de l'Etat est de loin supérieur à celui du rural (1).

Il y'a plus grave: c'est que la croissance urbaine repose sur

---

(1) D'aprés une étude intitulée: La Pharmacopée composante de l'économie de la santé au Sénégal Dakar, ENDA, 1981 (P-13) P.ENGELHARD et L. ROBINEAU livrent les données suivantes. Le Cap-Vert (principalement Dakar et les villages environnants) mobilise 73% des médecins, près de 50% des infirmiers, 68% des sages femmes, plus de 50% des lits d'hopitaux.

.../...

les prélèvements éffectués sur les campagnes et constitue dans ce sens un facteur de sous-développement de celles-ci. Or il faut parvenir à garder un équilibre dynamique entre la ville et la campagne; entre la croissance de la production agricole, la croissance de la population rurale, la croissance et l'organisation urbaines.

b)- La question de l'intégration sociale.

A la traditionnelle stratification villes/campagnes, s'ajoute dans le cas de l'Afrique, la question de l'intégration des composantes du corps social, en une communauté nationale à l'intérieur des frontières de chaque Etat. Mais disons d'abord que cette question concerne bien moins l'Afrique du Nord que l'Afrique au Sud du Sahara dont la diversité ethnique est particuliérement frappante.

Les estimations des langues africaines (de l'Afrique noire) varient nous dit J.MAQUET entre sept cents et quinze cents (1). Si l'on infère le nombre de groupes ethniques en partant de celui des langues (2) on mesure d'emblée la dimension du problème. Au niveau de la plupart des pays d'afrique noire le nombre des groupes ethniques composant la population varient d'une ou de quelques dizaines à plusieurs centaines (cf- Nigéria, Côte d'Ivoire...)

Pour faire de cette mosaïque de peuples une nation, les composantes du corps social doivent apprendre à éclater leurs frontières naturelles, et à s'intégrer les unes aux autres.

Cette démarche, logique en soi et souhaitable, provoque cependant des résistances, même inconscientes car c'est souvent la mort et la disparition des groupes à travers leurs caractéres distinctifs. D'où la survivance pour cette raison et d'autres de ce qu'on appelle habituellement le tribalisme, le régionalisme ou même l'ethnisme.

.../...

---

(1) MAQUET (Jacques).- Afrique: Les Civilisations africaines.- Paris: Horizons de France; 1968.- P.26.

(2) Encore qu'un même groupe ethnique puisse parler plusieurs dialectes d'une même langue.

Dans le même temps que nos pays doivent intégrer les groupes ethniques qui les composent, il se passe un autre phénomène au niveau du corps social: c'est sa restructuration sur une base économique. Il est en train de se créer, à côté de notre tradition communautaire, ou doublant celle-ci, une subdivision du corps social en des classes sociales classiques que sont: la bourgeoisie (bureaucratique, d'affaires ou agricole), et le prolétariat (des villes ou des campagnes avec le phénomène des ouvriers agicoles).

L'Afrique aujourd'hui, c'est toujours sur le plan social des communautés marginales que sont les handicapés, nombreux et de toutes sortes d'où la mendicité dans de nombreux pays; et les refugiés dont le nombre ici est le plus elevé du monde.

3- Approche économique.

L'appellation consacrée de nos pays voudrait qu'ils soient en voie de développement ou simplement en développement. Il y'a quelques temps cependant un auteur a publié un livre au titre insolite: Le Développement du sous développement! (1). L'on peut ne pas partager l'opinion de cet auteur, pourtant son titre signifie bien que le développement de nos pays n'est pas évident et de nombreux faits semblent lui donner raison.

L'industrialisation dans la plupart de nos pays est faible. Nos matières premières vendues à l'état brut ou semi transformées à bas prix, nous reviennent sous forme de produits manufacturés que nous achetons très chers. Les cultures de rente introduites par la colonisation (arachide, café, cacao, thé, tabac, coton, banane, agrumes etc...) loin de disparaître, ont renforcé leur position malgré une volonté affirmée de diversification agricole. Les cultures vivrières régressent et le continent ne produit plus suffisament pour se nourrir (2). Nous importons des vivres en quantités toujours plus importantes. Malgré tout cela (sinon à cause de cela) la famine s'installe chaque année plus fortement et l'on meurt de faim dans nos campagnes. Ajoutons à ces faits la déforestation, qu'elle soit due à une exploitation inconsidérée du couvert végétal ou aux feux de brousse (cf- 450.000 ha de forêts détruits par l'incendie en Côte d'Ivoire en 1983). Diagnostiquant l'état de sous-développement de l'Afrique, certains analystes de l'économie ont conclu à des erreurs de priorité. On a oublié entre autres qu'il fallait faire manger les popula-

.../...

André GUNDER FRANK: Paris, Maspéro, 1970. Bien que l'ouvrage soit consacré à l'Amérique latine, sa thèse, principalement (cf son titre) vaut largement pour l'Afrique.

E. PISANI nous le dit dans son livre déjà cité: "la production vivrière par Africain a diminuée de 7% de 1970 à 1980 -(p-42).

tions d'abord, en assurant partout l'autosuffisance alimentaire. Malheureusement une agriculture capable de nourrir les populations et de produire dessurplus à investir dans l'industrialisation n'a pas été mise en place.

De plus nos modèles de développement sont extravertis pour la plupart et l'Afrique joue tout juste le rôle d'une périphérie manipulée à partir du centre (les pays développés).cf-Samir Amin. . .

Nul étonnement dès lors qu'au niveau des pays pauvres du continent, la dernière décennie ait enregistré une chute du revenu réel per capita de 0,4% l'an.

Par ailleurs, ce qui montre que nous ne bénéficions pas du système de l'échange inégal mis en place, c'est que pour l'Afrique, à l'instar du reste du Tiers-Monde, Inde et Chine comprises, "la croissance réelle du revenu par tête n'a pas dépassé 70 dollars en 20 ans" alors que "dans le même temps, celui des pays industrialisés augmentait de 5000 dollars!" PISANI- P.38.

On constate à partir de ces données qu'il faut revoir jusqu'à la notion même de développement. Dans tous les cas il s'agit de revenir à un modèle de développement endogène pensé et agi à partir des exigences internes du continent.

4- Approche culturelle.

Les problèmes culturels de l'Afrique sont aussi importants et préoccupants que les questions économiques.

Continent de l'esclavage, de la domination coloniale puis néocoloniale et de l'apartheid, l'Afrique doit encore libérer certaines de ses terres. Elle voudrait s'assumer aujourd'hui et d'abord sur le plan culturel. Elle a revendiqué et reconquis l'humanité qui lui a été déniée (1) et oeuvre à l'affirmation de son identité culturelle (2).

Cette démarche passe par la valorisation du patrimoine culturel traditionnel: la tradition orale, le patrimoine technologique, architectural,

.../...

(1) Bien évidemment cette question concerne moins l'Afrique du Nord que l'Afrique noire.

(2) Cf- la lutte des tenants de l'African personnality et de la Négritude.

linguistique... La réalité africaine d'aujourd'hui, c'est aussi ces données avec lesquelles il nous faut bâtir une nouvelle culture enracinée et moderne, apte à nous réconcilier avec nous- mêmes, en étant l'expression de notre être total.

Dans cette optique, la question des langues nationales mérite de retenir l'attention. Elle est à la fois techniquement difficile et politiquement délicate. D'un côté elle doit s'appuyer sur les acquis de la science linguistique qu'il faut mobiliser à son service. De l'autre, elle doit éviter de rompre les équilibres précaires maintenus entre les composantes du corps social pour créer au niveau de chaque pays la conscience nationale.

Qu'on songe malgré tout à l'imbrication qui existe entre langue et culture. Toute révolution culturelle qui ignorerait la question linguistique serait amputée d'une dimension essentielle. En effet "si la culture ne se réduit pas à la langue, la langue est au coeur de chaque culture et on ne peut parler de reconstruction culturelle en la négligeant" (1).

Par ailleurs, la parenté des langues africaines est établie et permet leur notable réduction. Il faut surtout rappeler qu'il existe des aires linguistiques importantes (2) dont certaines, le Swahili par exemple, montrent ce qu'il est possible de faire.

Qu'on se souvienne dans tous les cas qu'à la question des langues nationales sont liées l'éradication de l'analphabétisme, la prise en charge de la culture par la majorité du corps social, et même une certaine forme de justice sociale (3) etc. Nous aurons l'occasion d'approfondir la question des rapports entre langue et culture avec la communication de Mme M.C.BENOIT.

.../...

---

(1)- PERSON (Yves).- Mort des langues africaines. In Jeune Afrique Nº 853 du 13/5/1977 P. 32.

(2)- On peut citer à ce propos l'aire du mandingue, du poular , du swahili du Lingala...

(3)- D'aprés J-L CALVET (1974) le pourcentage d'Africains de l'Ouest parlant français peut être évalué à 5% de la population et en tout cas à moins de 10%, ce qui place le français loin derrière les langues locales. Or ce sont ces 5 à 10% qui détiennent le pouvoir politico-administratif dont ils bénéficient largement. D'une façon générale, le traitement de la question des langues nationales est plus avancée dans les pays africains anglophones que chez leurs homologues francophones, ce qui explique pour Yves PERSON "...que la linguistique africaine ait un demi-siécle de retard chez les francophones" Op- cit. P. 38.

Il en sera de même de la tradition orale avec la communication de Mr MUGAWAMBDA, A.C. C'est pourquoi nous n'aborderons pas cette dernière ici.

La question culturelle dans l'Afrique contemporaine, c'est aussi le livre. Qui dit livre, dit émergence d'auteurs, création de sociétés de droit d'auteur, infrastructures d'édition et de distribution (commerciale avec les librairies ou gratuite avec les bibliothéques), mesures administratives diverses de caractère promotionnel. M. AITHNAR nous permettra d'aborder la question du livre du point de vue des auteurs et éditeurs. Notre réflèxion devra veiller aussi à approfondir les rapports dynamiques et bénéfiques à instaurer entre le livre et l'oralité, rapports qui sont de notre point de vue de complémentarité et non d'opposition irréductible.

Quand à MM. KUKUBU R.J du Lesotho, CHATEH du Cameroun, et NTIRUSHWA du Rwanda, ils nous mèneront en terrain connu celui des bibliothèques, de la bibliothéconomie et du materiel de lecture, autres composantes, dans l'Afrique contemporaine, de la question culturelle.

5- Approche éducative.

Les nombreuses études réalisées sur l'éducation en Afrique aboutissent à une série de constats objectivement établis. Ce sont:

- l'importance des dépenses budgétaires qui atteignent ou dépassent dans certains pays, 30% du budget de fonctionnement de l'Etat;
- la faiblesse , malgré tout, des taux de scolarisation qui, en dépit de l'augmentation des effectifs stagnent ou avancent très peu, étant neutralisés par l'évolution démographique (1);
- l'inadéquation fondamentale du système éducatif, hérité sans grandes modifications de la colonisation et qui est de plus en plus remis en cause;

(1) En 1960-61 il y'avait 128 755 dans l'enseignement élémentaire au Sénégal. En 1980 ce chiffre est devenu: 392 541 soit le triple mais le taux de scolarisation des 6-11 ans (35,8%) a très peu varié.

- les échecs alarmants (1).

En conséquence de ce qui précéde, la masse globale des personnes alphabétisées grâce à l'école traditionnelle demeure faible. Une fois les études interrompues, on retombe progressivement dans l'analphétisme car les quelques connaissances acquises à l'école ne sont pas entretenues et approfondies par la lecture.

Il faut ajouter à tous ces faits le peu d'efforts conséquents déployés dans la plupart de nos pays pour promouvoir l'alphabétisation des adultes. D'après une étude de l'Unesco "...si en 1970 le taux d'analphabétisme était de 24% en Amérique latine, en Afrique et dans les Etats arabes il dépassait 70%, approchant 50% en Asie" (2).

Citant des chiffres plus récents de l'Unesco, les Nouvelles Editions africaines écrivaient en 1983 lors de la célébration de leur dixiéme anniversaire: " Selon les chiffres de l'Unesco, le taux d'alphabétisation pour l'ensemble de l'Afrique n'est que de 30,4% pour une population estimée à 257 millions d'adultes" (3).

Ainsi, malgré les investissements massifs dont elle a bénéficiés, l'éducation connait de nombreux déboires et n'arrive pas à atteindre ses objectifs.

.../...

(1) Le système étant particuliérement sélectif se caractérise par les "déchets" qu'il produit. Voici respectivement les effectifs de l'enseignement élementaire, Secondaire et Supérieur au Sénégal en 1980: 392 541; 87 587; 11 644. In Carte d'identité du Sénégal 1981- publié par le Ministère du Plan.- p-27 et SS.

(2) In Comprendre pour agir. L'Unesco face aux problémes d'aujourd'hui et aux défis de demain. 1977. p-252.

(3) In "les Nouvelles Editions africaines. An 10". Notice de présentation des NEA. Dakar -Juin 1983.

II.- QUELS ELEMENTS DE REPONSE ?

Dans cette Afrique que voila -et dont ce ne sont là que quelques uns des problèmes majeurs- comment faire prévaloir les bibliothèques et quelle place pour elles? Quel type de bibliothèques et quel type de personnel pour les gérer et les animer? Autrement dit, les bibliothèques par qui, pour qui, avec qui, à quelle place et pour quoi faire?

Revenons à un point d'histoire pour éclairer notre problématique. Amadou A. BOUSSO nous rappelle que la conférence des Etats africains sur le développement de l'éducation en Afrique, tenue à Addis-Abeba du 15 au 29 mai 1961, avait accordé la priorité à l'éducation. Or "en établissant uniquement le plan de développement de l'éduaction conformément à une des recommandations de cette conférence, les Etats africains ont introduit une séparation entre éducation et bibliothèque, séparation contre laquelle s'était effectivement élevée cette réunion" (1).

Nous mesurons aujourd'hui le lourd tribut que le développement des bibliothèques a payé à cette séparartion. Si celle-ci n'était pas intervenue, les investissements massifs consacrés à l'éducation auraient été largement étendus aux bibliothèques et les avantages consentis aux personnels de l'éducation l'auraient été à ceux des bibliothèques. L'éducation y aurait gagné aussi.

Ce fait traduit pourtant une idée solidement ancrée: c'est la conviction que dans la démarche et l'oeuvre globale de développement, les bibliothèques ne représentent aucune priorité. Bien au contraire on pense pouvoir s'en passer sans dommages.

.../...

(1).- A.A.BOUSSO.- Les Bibliothèques au Sénégal - In Le Soleil - Supplément nº568 consacrée à la semaine du livre, 15-24 mars 1972 - p-7.

Aujourd'hui que la conjoncture est particuliérement rude et que se posent des problèmes de survie, les bibliothèques, investissements supposés non rentables -l'éducation l'est-elle davantage?- sont oubliées dans les plans de développement, gommées ou reportées d'un plan à un autre.

Il nous faut trouver la parade pour mettre un terme à cette situation. Notre séminaire doit réaffirmer et encore mieux, démontrer que dans le contexte actuel, avec sa somme de problèmes, les bibliothèques constituent et demeurent malgré tout une exigence du milieu et un instrument majeur de développement.

Par ailleurs, notre réunion doit bien cerner le type de bibliothèque adapté à notre milieu car c'est en partant de ce type qu'elle pourra dessiner le profil du bibliothécaire.

Dés lors il sera possible d'interroger la formation formelle ou non formelle délivrée à nos bibliothécaires et juger de son adéquation.

Il sera de même possible, comme l'ont voulu les experts qui ont préparé la réunion, d'examiner de façon critique la formation des formateurs. Dans cette remise en cause qui va interpeller nombre d'entre nous, il nous faudra le courage lucide requis pour aller jusqu'au bout, en n'oubliant jamais qu'il s'agit de répondre aux exigences d'un milieu au service duquel nous nous sommes engagés.

Je le sais, les réponses à ces questions sont inscrites déjà dans vos communications et nos débats devront les approfondir avec un souci d'humilité certes mais aussi avec le courage de nous libérer des modéles tout faits et d'oser innover s'il y'a nécessité.

C'est sur cette conviction que je termine cette introduction. Je vous rend la parole que vous m'avez si aimablement prêtée. Je vous remercie surtout pour l'attention soutenue que vous m'avez accordée.

-:-:-:-:-:-:-:-:-:-

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

:-:-:-:-:-:-:-:

BOUSSO (Amadou Alassane).- Les Bibliothèques au Sénégal. In " Le Soleil", Supplément nº 568 - consacré à la semaine du livre 15-24 mars 1972.

CALVET (Jean-Louis).- Linguistique et colonialisme: Petit traité de glottophagie.- Paris: Payot; 1974.

PERSON (Yves).- Mort des langues africaines. In "Jeune Afrique" nº 853 du 13/5/1977.

PISANI (Edgar).- La Main et l'outil: Le Développement du Tiers-Monde et l'Europe.- Paris: R. Laffont; 1984.

RENAUD (Bruno).- La Mini-bibliothéque en secteur populaire au Vénézuela: Rôle et fonctions: Possibilités de développement d'un système. - Communication à IFLA - pré-session séminar Leipzig, 1981.

TOLBA (Mostafa Kamal).- Développer sans détruire: Pour un Environnement vécu.- Dakar: ENDA- Tiers-Monde; 1984.

UNESCO.- Comprendre pour agir: l'Unesco face aux problémes d'aujourd'hui et aux défis de demain.- Paris: Unesco; 1977.

UNESCO.- Document de travail pour la réunion régionale d'experts sur la promotion nationale du livre en Afrique.- Dakar - Sénégal, 2-5 février 1981.- Multigr.